

République du Cameroun

Paix – Travail – Patrie

**Ministère de l'Economie, de la
Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

Secrétariat Général

**Programme National de
Développement Participatif**



Republic of Cameroon

Peace – Work – Fatherland

**Ministry of Economy,
Planning and Regional
Development**

General Secretary

**National Community Driven
Development Program**

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

- Année 2017 -

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2017 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS	13
<i>I.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2017</i>	<i>13</i>
<i>I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS</i>	<i>14</i>
I.2.1 PNDP CLASSIQUE.....	14
I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES	15
CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	18
<i>II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS.....</i>	<i>18</i>
II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS.....	18
II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES	19
II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS	21
II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES	24
<i>II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP).....</i>	<i>25</i>
II.2.1 OPÉRATION REDD+	25
II.2.2 OPÉRATION HIMO	28
II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES	34
II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP	35
CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....	37
<i>III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION.....</i>	<i>37</i>
III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION.....	37
III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	37

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES	37
<i>III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....</i>	<i>38</i>
III.2.1 COORDINATION ET GESTION.....	38
II.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION	40
CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE	47
<i>IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES.....</i>	<i>47</i>
<i>IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2018.....</i>	<i>57</i>
IV.2.1 Composante 1 : Appui au développement local	58
IV.2.2 Composante 2 : Appui institutionnel au processus de décentralisation.....	61
IV.2.3 Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et Communication	62
CONCLUSION.....	64
ANNEXES.....	65
<i>ANNEXE 1 : Situation détaillée des microprojets (phase 2 et 3).....</i>	<i>65</i>
<i>ANNEXE 2 : Situation détaillée des études de faisabilités.....</i>	<i>65</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	66

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique	14
Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP	15
Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques	16
Tableau 4: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 3 ^{ème} phase du PNDP	19
Tableau 5: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région	20
Tableau 6: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région.....	21
Tableau 7 : Situation sans résiliation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3).....	21
Tableau 8: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région.....	23
Tableau 9: Evolution entre 2016 et 2017 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur.....	24
Tableau 10: Mise en œuvre du plan de développement des peuples pygmées (PDPP).....	25
Tableau 11: Niveau de mise en œuvre des DDP.....	26
Tableau 12: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés.....	30
Tableau 13: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 18 décembre 2017).....	32
Tableau 14: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle.....	34
Tableau 15: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région	35
Tableau 16: Implémentation du logiciel SIM_Ba.....	38
Tableau 17: Effectif du personnel du Programme	39
Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2017.....	39
Tableau 19: Exécution du budget 2017 (hors CNC).....	40
Tableau 20: Type de marché / contrat passé par le PNDP.....	41
Tableau 21: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel.....	41
Tableau 22: Traitement des doléances reçues au 31 décembre 2017.....	42
Tableau 23: Quelques indicateurs socio-environnementaux.....	45

Figures

Figure 1: Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre	22
---	----

SIGLES ET ABREVIATIONS

AER	Agence d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
PASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord-Cameroun
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CCS/PPTE	Comité Consultatif et de Suivi de la gestion des ressources PPTE
CEFAM	Centre de Formation de l'Administration Municipale
CNOP	Comité National d'Orientation et de Pilotage
CNC	Cellule Nationale de Coordination
COMES	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ERP	Enterprise Ressource Processing
FEICOM	Fonds spécial d'Equipeement et d'Intervention intercommunale
FED	Fonds Européen pour le Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Coopération Technique Allemande
IDA	International Development Association
INC	Institut National de la Cartographie
INS	Institut National de Statistique
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINT	Ministère des Transports
OAL	Organismes d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	Plan Communal de Développement
PGDT	Projet de Gestion Durable des Terres
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serres Dues à la Dégradation et à la Déforestation
SGI	Système de Gestion Intégré
UE	Union Européenne

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2017 est la deuxième année de la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP III). Ayant démarré en avril 2016 sous financement IDA pour un montant de **133 millions de dollars dont 70 de l'IDA, 56 de l'Etat et 7 des bénéficiaires**, avec pour objectif de développement (OD) de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. En outre, cette 3^{ème} phase a bénéficié en décembre 2016 d'un montant de 9 345 794 Euros du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, pour l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord, dont l'objectif général est d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux. En juin 2017, l'Agence Française de Développement, à travers d'une part les ressources C2D de 3^{ème} génération d'un montant de **20 millions d'Euros** qui permettra de couvrir une partie des 56 millions de \$US représentant la contribution de l'Etat au financement du PNDP III, et d'autre part, les fonds du 11^{ème} FED dont elle a reçu délégation de gestion pour un montant de **27,9 millions d'Euros**, a signé deux conventions pour le financement du PNDP agropastoral pour un montant global de **47,9M€**. Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral, il s'agit de faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet, un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, et en ligne avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

De même, dans le cadre du Programme ASGIRAP placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre de la composante 1. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Par ailleurs, les reliquats des ressources C2D de 2^{ème} génération dont la date limite d'utilisation des fonds est fixée au 30 juin 2018, permettent de poursuivre la mise en œuvre des opérations spécifiques (HIMO 1, REDD+, Radios communautaires).

Dans l'ensemble, il s'est agi des activités classiques ainsi que celles liées au volet agropastoral, au Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), aux opérations spécifiques telles que le REDD+, les radios communautaires, le volet HIMO en appui au PRODAT. De plus, ce Plan de Travail a intégré les activités liées à la mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP, sur fonds C2D, dont le PNDP en est le partenaire d'exécution.

Au moment où s'achève l'année 2017, le bilan des activités réalisées à travers les trois composantes du Programme, se présente comme suit :

Sous la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, les activités sont financées à travers un système d'allocations dont la mobilisation se fait par la signature des conventions de

1^{ère} tranche et de 2^{ème} tranche. Dans le cadre de la convention de 1^{ère} tranche déjà signée avec les 360 communes cibles, la commune finance le processus de planification qui est en cours dans 113 communes en vue de l'actualisation du PCD pour y intégrer les innovations introduites sur la méthodologie d'élaboration des PCD (identification des 8 projets prioritaires par village) ou les incidences de l'afflux massif des réfugiés dont la présence exerce une forte pression démographique sur les ressources disponibles. Egalement, cette convention permet de prendre en charge de manière dégressive le recrutement de deux agents par commune.

La présence de ces agents communaux renforce les capacités d'intervention des communes. En fin 2017, l'on dénombrait 663 agents contre 601 en fin 2016. Quelques nouvelles communes d'arrondissement ont lancé un processus de recrutement des agents communaux dans le cadre de la 3^{ème} phase. Les autres communes devraient emboîter le pas au regard de la contribution majeure de ces agents communaux à l'amélioration des recettes et du taux d'exécution budgétaire, à l'archivage, à la redynamisation des comités de gestion des microprojets, à la collecte des données sur les infrastructures socio-économiques, au processus de réalisation des études de faisabilité des microprojets, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des PCD.

Quant à la convention de 2^{ème} tranche, le Programme en a déjà signé 243 en vue de la réalisation des microprojets matures sous réserve du versement de la contrepartie financière de ces communes à l'exception de celles des régions septentrionales et l'Est où il a été mis en place un Plan d'urgence IDA. Au 31 décembre 2017, l'état de mise en œuvre de ce Plan révèle que 366 microprojets sont achevés, 46 en cours et 1 non démarré pour un montant global de 3 105 299 717 francs CFA. En y ajoutant les microprojets de l'opération HIMO au nombre de 20 (11 en cours et 9 non démarrés) et les microprojets classiques au nombre de 3 848 (phase 2 et 3) dont 54 sous FED, le portefeuille cumulé du PNDP compte 4 281 microprojets en 2017 contre 3 687 microprojets en 2016. Il connaît donc une augmentation de 594 microprojets, qui aurait pu être de 617 si 23 microprojets en excluant les 5 qui ont donné lieu à de nouvelles conventions avec d'autres bailleurs n'avaient pas été résiliés du fait de la lenteur observée dans leur mise en œuvre et de l'impératif du rapatriement au 30 juin 2017 des ressources C2D2 à la CNC.

Dans le portefeuille (phase 2 et 3) du PNDP, le nombre de microprojets achevés passe de 3 139 en 2016 à 3 384 en 2017. Avec ces réalisations dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, les affaires sociales, le Programme a consolidé sa contribution à l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Dans le cadre du PDPP, 37 conventions ont été signées en vue de la mise en œuvre des Plans d'action dans les communes cibles. Cette mise en œuvre s'est entre autres traduite par la poursuite du plaidoyer en faveur des enfants pygmées pour améliorer leur insertion aussi bien dans les écoles professionnelles que dans la fonction publique et par l'intensification des activités dans le domaine de la santé et de l'agriculture.

La mise en œuvre globale du Programme va connaître une montée en puissance en 2018 du fait de la signature de nouvelles conventions de 2^{ème} tranche d'une part, et de l'achèvement des opérations spécifiques d'autre part, lesquelles visent également à promouvoir le développement local des communes. Ces opérations spécifiques incluent :

(i) l'opération « Radios communautaires » qui a été marquée en 2017 par la réhabilitation de 8 radios et la formation de leur personnel. De même, la création de radios a été effective dans 9 communes sur les 12 attendues. Cependant, l'installation des équipements ainsi que la formation du personnel de la radio se feront dans les 3 communes restantes dans les prochains jours ;

(ii) l'opération REDD+ dont le processus est au stade de la mise en œuvre de cinq (05) Documents Descriptifs de Projets (DDP) à travers les conventions signées entre le PNDP et les communes et groupements de communes concernés. A cet effet, le personnel dédié à l'exécution des projets REDD+, a été recruté et formé. Par ailleurs, l'étude de faisabilité du projet REDD+ de la commune de Meiganga, a été relancé et le cabinet recruté a démarré la prestation avec la collecte des données ;

(iii) l'opération HIMO dont la 2^{ème} phase est financée par le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) dans l'ensemble des communes de l'Extrême-nord, a conduit à l'identification de 20 projets HIMO sensibles dont les études de faisabilités ont fait l'objet d'un examen dans le cadre d'un atelier. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération pilote se poursuit en vue de leur insertion socio-professionnelle ;

(iv) la composante 1 du Programme ASGIRAP pour laquelle le PNDP, en tant qu'Agence d'exécution, a déjà procédé à la concertation communale dans les 16 nouvelles communes bénéficiaires des trois régions septentrionales (qui s'ajoutent aux 04 communes pilotes), ainsi qu'au démarrage de la concertation villageoise.

Sous la composante 2 consacrée à l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation, le PNDP a poursuivi l'opération d'installation et de formation des utilisateurs au logiciel de gestion comptable SIM_BA. Au terme de l'année 2017, 359 communes ont été formées à l'utilisation de SIM_BA contre 348 en 2016. Sur ces 359 communes, 330 ont saisi le budget 2017 dans SIMBA, 325 ont saisi l'engagement des mandats, 306 ont édité la balance et 267 ont présenté un compte administratif. En vue de capitaliser les données de la planification et de procéder à une bonne programmation des actions de développement au niveau communal, il a été conçu au cours de la 2^{ème} phase, le Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PROADP). L'année 2016 qui s'achève a connu la formation de 343 communes à l'utilisation du PROADP contre 331 en 2016. Parmi elles, 283 soit 82,51% sont à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP. L'augmentation de ce nombre reste tributaire de l'organisation par les Cellules Régionales du Programme en présence des Délégués Départementaux du MINEPAT, des ateliers à raison d'un par trimestre, en vue de la mise à jour des données dans le PROADP. Dans cette composante 2, il s'est agi également de la mise en œuvre du plan de formation du PNDP à l'intention de son personnel et du personnel communal et du suivi de l'exécution des marchés.

Au titre de la composante 3 à travers laquelle le pilotage du Programme est assuré, les activités suivantes ont été réalisées :

Coordination : Réunions hebdomadaires régulières au sein des Unités de Gestion du Programme ; Participation du Programme aux travaux du Groupe de Travail mis en place par le MINEPAT au mois d'octobre 2016, chargé de réfléchir sur l'intégration des PCD dans le BIP; Appui à la réalisation de l'audit externe par le Cabinet KPMG; Participation régulière du PNDP aux Sessions

du Groupe de Travail chargé de la pérennisation et recrutement d'un consultant en appui à ce groupe ; Acquisition de matériel informatique pour le Programme.

Suivi-évaluation : Formation des points focaux ERP et élaboration d'un planning de mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP ; le déroulement des missions de supervision des activités du Programme par les Bailleurs de fonds et des activités des CRC par la CNC ; la collecte et la saisie des données dans le cadre de la mise en œuvre du ScoreCard ; la poursuite de l'implémentation du mécanisme de gestion des doléances à travers un classeur Excel pour les doléances écrites et un call center doté d'un numéro vert, le 8567, pour les doléances orales (sms et appels téléphoniques) ; l'intensification des travaux de mise à jour du PROAD ; l'expérimentation du Guichet Performance du PNDP ; la préparation du financement IDA 18 qui se veut une réponse de développement à l'urgence créée par la pression démographique et économique que les réfugiés exercent dans les communes hôtes.

Communication : La finalisation de la présélection des 10 agences de communication pour la production des bulletins trimestriels des communes ; le démarrage de la sélection des consultants pour les activités contenues dans le plan de communication (charte graphique et sonore, refonte du site web, supports et outils de communication, revue de la presse quotidienne, revue mensuelle et notes conjoncturelles, etc.); La production des numéros 16 sur le PROADP, 17 sur le Guichet Performance, et 18 sur les Radios communautaires du magazine Les Echos du PNDP.

Aspects socio-environnementaux : Tous les délégués régionaux du MINEPDED et les Cadres Régionaux du PNDP chargés des aspects socio-environnementaux ont été formés à l'utilisation du formulaire socio-environnemental et à la prise en compte des aspects socio-environnementaux dans le cadre du PNDP. Lors de cette formation des formateurs, un accent particulier a été mis sur le processus de réalisation de la notice d'impact, avec le rôle central de la commune dans le nouveau dispositif.

Par la suite, les Délégués régionaux et les CASE ont procédé, sous la supervision d'une équipe conjointe PNDP-MINEPDED, à la formation des élus locaux, du cadre communal et de tous les délégués départementaux du MINEPDED pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle dans le processus de validation socio-environnementale des microprojets lors du COMES. De manière systématique, tous les microprojets font l'objet d'un screening socio-environnemental et les mesures appropriées sont intégrées dans le coût et la mise en œuvre du microprojet. Aucun microprojet n'a donné lieu à un déplacement involontaire des populations.

Budget et aspects fiduciaires : le traitement des dossiers à la CAA a été amélioré mais les délais demeurent encore relativement longs avec une incidence fortement négative sur le déroulement et la réalisation des activités ; le recrutement des OAL, Consultants et Prestataires pour la mise en œuvre des activités des composantes 2 et 3 ; le recrutement du personnel additionnel pour le PNDP Agropastoral et l'opération HIMO II ; le renforcement des effectifs du Programme.

INTRODUCTION

Contexte

1. Objectifs global du Programme

Après une première et deuxième phase jugées satisfaisantes, les Partenaires Techniques et Financiers, dont la Banque mondiale, ont consenti à la demande du Gouvernement, au financement d'une troisième phase du Programme. Pour cette 3^{ème} phase. Il s'agit de consolider et pérenniser les principaux acquis du Programme au cours de cette dernière phase.

Ayant démarré en avril 2016 sous financement IDA pour un montant de **133 millions de dollars dont 70 de l'IDA, 56 de l'Etat et 7 des bénéficiaires**, avec pour objectif de développement (OD) de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. En outre, cette 3^{ème} phase a bénéficié en décembre 2016 d'un montant de 9 345 794 Euros du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, pour l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord, dont l'objectif général est d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux. En juin 2017, l'Agence Française de Développement à travers d'une part les ressources C2D de 3^{ème} génération d'un montant de **20 millions d'Euros** qui permettra de couvrir une partie des 56 millions de \$US représentant la contribution de l'Etat au financement du PNDP III, et d'autre part les fonds du 11^{ème} FED dont elle a reçu délégation de gestion pour un montant de **27,9 millions d'Euros**, a signé deux conventions pour le financement du PNDP agropastoral pour un montant global de **47,9M€**. Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral, il s'agit de faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, et en ligne avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

De même, dans le cadre du Programme ASGIRAP placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre de la composante 1. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Par ailleurs, les reliquats des ressources C2D de 2^{ème} génération dont la date limite d'utilisation des fonds est fixée au 30 juin 2018, permettent de poursuivre la mise en œuvre des opérations spécifiques (HIMO 1, REDD+, Radios communautaires).

2. Bénéficiaires du Programme

Les principaux bénéficiaires sont les 360 communes, soient les 329 déjà couvertes et les 31 nouvelles communes d'arrondissement.

Afin d'aider le Gouvernement à faire face à l'insécurité qui entraîne l'afflux massif des réfugiés induisant ainsi une pression sur les ressources naturelles et les infrastructures, l'UE à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) finance 20 communes de la région de l'Extrême-nord et à

travers le 11^{ème} FED, elle finance le PNDP Agropastoral dans 13 départements des quatre régions concernées couvrant ainsi 93 communes et répartis ainsi qu'il suit :

- Extrême Nord : *Diamaré, Mayo Kani, et Mayo Danay* ;
- Nord : *Bénoué, Faro, Mayo Rey et Mayo Louti* ;
- Adamaoua : *Vina et Mbéré* ;
- Est : *Kadey, Haut Nyong, Lom et Djérem, et Mboumba et Ngoko*.

Les élus (Sénateurs, Députés), les administrations publiques, les organisations de la société civile, bénéficient d'un renforcement des capacités leur permettant d'assurer un appui approprié aux communes pour jouer efficacement leur rôle de moteur de développement local. D'autres bénéficiaires du Programme incluent les instances de pilotage de la décentralisation et de contrôle de la gestion des communes notamment le CND, le CISL, le CONAFIL, le Trésor Public, le CONSUPE, la Chambre des comptes, ainsi que leurs démembrements.

3. Composantes du Programme

Le PNDP comprend trois (03) composantes : (i) Appui au développement local ; (ii) Appui au processus de décentralisation ; (iii) Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication.

Composante 1 : Appui au Développement Local

Cette composante a pour but d'améliorer les conditions socio-économiques, d'accroître la productivité des ressources naturelles de base et d'augmenter les revenus des populations dans les communes couvertes par le Programme. Elle est subdivisée en deux sous-composantes :

Sous-Composante 1.1 : Investissement de développement local (microprojets) pour les communes des six régions : Centre, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest. Cette sous-composante financera par ailleurs les PCD et activités connexes dans l'ensemble des 10 régions. **(US\$47.37 millions dont : US\$16.77 millions IDA ; US\$ 23.61 millions Gouvernement, US\$7 millions Bénéficiaires).**

Sous-Composante 1.2 : Investissement de développement local pour les communes des quatre régions les plus pauvres et vulnérables (Adamaoua, Est, Extrême-nord et Nord) **(US\$40.46 millions dont : US\$30 millions IDA, US\$ 10.46 millions Gouvernement).** Le financement IDA est réparti de la manière suivante par région : US\$ 13 millions pour l'Extrême-Nord, US\$ 5 millions pour l'Adamaoua, US\$ 5 millions pour le Nord et US\$ 7 millions pour l'Est.

Concernant le financement FED, cette composante est mise en œuvre pour un montant de **22,3 millions d'euros**.

Pour ce qui est du FFU de l'UE, ce financement sous forme de subvention de **6,6 Milliards de FCFA (10 M €)**, vient compléter la mobilisation de 3,3 Milliards de FCFA (5M€) des fonds du 2^{ème} Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) au PNDP et qui ont permis la réalisation de la première phase de l'opération HIMO-PNDP.

Le financement C2D de 3^{ème} génération, dont un montant de **11,7 millions d'Euros** est destiné essentiellement aux 6 régions méridionales, pour la composante 1, servira à couvrir une partie de la contribution de l'Etat au financement du Programme dans ladite composante qui s'élève à **23,61 millions de dollars**.

Composante 2: Appui au Processus de Décentralisation

Cette composante a pour objectif de renforcer les capacités des institutions qui soutiennent le processus de décentralisation. Elle va aussi fournir une assistance pour le renforcement des capacités des communes et des acteurs locaux comme les prestataires de services, les équipes pluridisciplinaires, les ministères sectoriels, les élus et les prestataires de services techniques pour qu'ils puissent pleinement assumer un rôle efficace d'acteurs du développement local.

Cette composante compte trois sous-composantes : (i) l'appui institutionnel au processus de décentralisation, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) l'appui à l'amélioration de la gestion des finances publiques locales.

Composante 3 : Coordination, gestion, suivi et évaluation et communication

Cette composante permet : (a) la gestion administrative et financière du PNDP; (b) la coordination avec les partenaires institutionnels pour assurer un appui efficace aux communes pour le développement local; (c) le suivi et l'évaluation de la performance du PNDP; (d) la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes ; (e) le développement des activités de communication pour promouvoir et vulgariser les résultats et acquis du PNDP ; (f) la finalisation du progiciel intégré de gestion de l'information technique et financière et (g) la réflexion sur la pérennisation des acquis du PNDP.

Synergie entre le PNDP et les politiques publiques

L'objectif de développement du PNDP s'inscrit en droite ligne des politiques définies par le Gouvernement, confirmant la position du PNDP en tant que cadre opérationnel du DSCE notamment dans les axes du renforcement de la politique de décentralisation et de la promotion du développement local.

(i) En ce qui concerne la politique de décentralisation, le PNDP réalise des activités d'appui à la décentralisation et à la mise en place du cadre institutionnel et administratif tel que prescrit dans la constitution du 18 janvier 1996 et les lois de 2004. Le but est de favoriser le transfert des compétences et des ressources aux CTD, la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local ;

(ii) Pour ce qui est du développement local qui comprend sept axes prioritaires, le PNDP contribue en particulier : (a) à la diversification et à la croissance économique en milieu rural; (b) au développement des infrastructures socio-économiques de base d'une manière durable et respectueuse de l'environnement; (c) au renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que du secteur social, et à la promotion de l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie.

La 3^{ème} phase du PNDP est marquée par l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance, et la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des plaintes / doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES), la mise en œuvre des solutions endogènes et l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

Objectif et structure du rapport

L'objectif du présent rapport est de faire une situation de la mise en œuvre des activités du Programme pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, en cohérence avec les différents cadres de résultats, . Il se structure en quatre (04) chapitres. Les prévisions de l'année 2017 ainsi que l'aperçu des cadres de résultats font l'objet du chapitre 1. Les réalisations dans le cadre de l'appui au développement local meublent le chapitre 2, tandis que celles liées à l'appui au processus de décentralisation et au pilotage du Programme alimentent le chapitre 3. Le dernier chapitre du rapport porte sur les problèmes rencontrés, les solutions envisagées et les perspectives pour l'année 2018.

CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2017 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2017 donne une programmation des activités du Programme, de laquelle il ressort des prévisions établies pour l'année 2017 écoulée. Les activités mises en œuvre ont visé l'évolution des indicateurs du cadre de résultats du Programme.

I.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2017

Pour l'année 2017, le Plan de Travail a prévu au titre de la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche de l'allocation qui concernent d'une part l'élaboration/actualisation du PCD et les activités connexes, et d'autre part le financement des microprojets à travers le 2^{ème} et la 3^{ème} tranche de l'allocation. Une distinction a été faite entre les activités financées dans le cadre du prolongement de la 2^{ème} phase (capitalisation du PNDP II) et celles à réaliser dans le cadre de la 3^{ème} phase. De plus, il a été envisagé le démarrage de l'élaboration de PCD dans les nouvelles communes d'arrondissement et l'actualisation des PCD dans les communes déjà couvertes dans les phases précédentes ; l'appui à la mise en place de bulletins trimestriels d'information dans les communes cibles ; la mise en œuvre la phase 2 de l'opération HIMO dans la région de l'Extrême-Nord.

En ce qui concerne la composante 2 consacrée à l'appui à la décentralisation, le Plan de Travail a prévu la poursuite de l'appui institutionnel au processus de décentralisation et le renforcement des acquis en matière de décentralisation dans les communes cibles à travers les activités suivantes : la réalisation au niveau national d'une étude de faisabilité sur l'ingénierie de planification du volet agropastoral ; la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen dans 160 communes ; le déploiement du Progiciel SIM_BA dans les nouvelles communes; le renforcement des capacités du personnel communal à l'utilisation de SIM_BA ; la réalisation de la mise à jour des données socio-économiques dans le PROADP ; la publication du budget simplifié auprès des acteurs locaux; la formation du personnel communal ; l'amélioration du système d'état civil ; l'alignement des budgets communaux à la chaîne PPBS et à la révision éventuelle de la nomenclature ; la réalisation de l'étude sur une nouvelle approche de planification territoriale ciblant les bassins de production et des études sur la pérennisation du PNDP.

S'agissant de la composante 3 dédié au pilotage du Programme, le Plan de Travail a prévu le recrutement du personnel pour la mise en œuvre du volet agro-pastoral, l'extension de l'opération HIMO ; la mise en place et l'animation d'un groupe de travail sur la pérennisation des acquis du Programme à travers le suivi de la réalisation de deux études dédiées. A travers les activités budgétisées dans cette composante , il était prévu : (i) la facilitation de la coordination entre le Ministère de tutelle, les Ministères sectoriels et le Programme, (ii) la gestion financière et la passation de marchés des consultants y compris l'acquisition des biens/services et la communication sur les activités du Programme, (iii) le fonctionnement du système de gestion des doléances, (iv) la réhabilitation des bureaux; (v) l'achat d'équipements de bureau et de nouveaux véhicules; (vi) le recrutement du personnel additionnel sur financement C2D 3 et FED et la formation du personnel du Programme, (vii) le suivi de l'exécution des activités du programme,

du CGES, PDIR, PGP et PDPP, (viii) le financement des audits techniques et financiers, (ix) la prise en charge des frais de réunion des organes statutaires de supervision, de coordination du Programme, de fonctionnement des comités mis en place pour la pérennisation du Programme ainsi que les coûts de fonctionnement des unités de gestion et de collaboration avec certaines institutions (MIPROMALO, INC, INS, etc.)

Au 31 décembre 2017, la mise en œuvre des activités programmées a permis d'agir sur l'évolution des valeurs de référence des indicateurs des cadres de résultats dont un aperçu est donné dans la section suivante.

I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS

Les activités conduites par le Programme en 2017 ont généré des résultats qui concourent à l'évaluation du sens d'évolution des indicateurs du cadre des résultats, dans lequel figurent leurs valeurs de référence. Un aperçu de ce cadre des résultats est donné ci-dessous pour le PNDP classique et pour les opérations spécifiques.

I.2.1 PNDP CLASSIQUE

Au cours de l'année 2017, les activités menées ont été en phase avec la nécessité d'agir sur les indicateurs fixés dans le cadre des résultats. Les valeurs cumulées atteintes en fin 2017 sont présentées dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique

Composante	Indicateurs	Valeur en fin 2 017
1	<i>Indicateurs clés</i>	
	La proportion (pourcentage) des projets communaux du Budget d'Investissements Publics (BIP) issus des PCD	60,50%
	La proportion (pourcentage) des communes ayant soumis leurs états financiers à la Chambre des Comptes	8,26%
	Le pourcentage de projets pour lesquels des accords d'engagement en matière de durabilité et de maintenance de l'ouvrage sont établis avec les communautés (COGE)	79,19%
	Nombre de nouvelles communes d'arrondissement ayant un PCD jugé acceptable par IDA	0
	Nombre des bénéficiaires qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins	
	(dont le nombre de femmes)	
	(dont le nombre d'hommes)	
	Nombre de bénéficiaires directs	392 320
	(dont le nombre de femmes)	188 931
	Pourcentage des microprojets fonctionnels et pour lesquels sont mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques socio-environnementaux identifiés	95,63%
	<i>Indicateurs intermédiaires</i>	
	Nombre de points d'eau construits/réhabilités	2 320

Composante	Indicateurs	Valeur en fin 2 017
	Linéaire de routes rurales construites/réhabilitées	632
	Nombre de salles de classes construites/réhabilitées	1 367
	Nombre de centres de santé construits, rénovés ou équipés	153
	Nombre de marchés ruraux construits	70
	Nombre de magasins de stockage construits	70
	Nombre de communes qui bénéficient des subventions du Projet	360
	Nombre d'Emplois temporaires et permanents générés	1 500
2	Nombre de plans de gestion de l'utilisation des terres	124
	Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information	157
	Nombre de communes qui publient leurs comptes simplifiés	111
	Nombre de bénéficiaires formés	3 843
	(dont le nombre de femmes)	1 096
3	Rapports d'audit financier externe produits dans les délais et sans restriction	Yes
	Audit technique sur la qualité des infrastructures conduit inopinément chaque année	Yes
	Rapports biannuels de suivi/évaluation produits dans les délais	Yes
	Proportion des requêtes enregistrées sur la fourniture des services qui sont traitées	75%
	Nombre de communes ayant un manuel de passation des marchés (incluant la planification, la budgétisation, la contractualisation et la gestion financière)	278

Source : Données consolidées des UGP

I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Le PNDP conduit plusieurs opérations spécifiques au rang desquelles le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), l'opération HIMO, le REDD+, la composante 1 du PASGIRAP et les Radios Communautaires. Ces opérations disposent chacune d'un cadre des résultats contenant des indicateurs dont un aperçu est donné dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous.

Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP

Composante	Indicateurs	Valeur de Référence	Valeur cumulée en 2017
Dispositif de coordination, suivi évaluation	Nombre de prime mensuelle de déplacement du SAS	788	248
	Nombre de sessions de la plateforme	227	45
	Nombre de missions trimestrielles de supervision départementale du DDAS	120	21
	Nombre de session de renforcement des capacités opérationnelles des SAS et des leaders Pygmées	10	5
Citoyenneté	Nombre de personnes formées au leadership/ à l'éducation citoyenne	10 266	1 175

Composante	Indicateurs	Valeur de Référence	Valeur cumulée en 2017
	Nombre de PP représentés dans les instances de décision au niveau local, y compris suivi du PDPP (COSA, COGE, Conseil municipal, APE, Comité de développement, etc.)	34	0
	Nombre de cartes nationales d'identité établies	1 053	4
	Nombre d'actes de naissances établis	3 493	106
	Existence d'un système d'enregistrement des données d'état civil (naissance)	Oui	Oui
Santé	Nombre de formations sanitaires (CMA, CS) approvisionnées en médicaments essentiels	124	130
	Nombre de PP formés aux soins de santé	1	1
	Nombre d'accoucheuses traditionnelles formées	581	223
	Nombre de PP ayant bénéficié des soins de santé dans les formations hospitalières	2000	350
	Nombre de PP ayant bénéficié des soins de santé pendant les descentes de stratégie avancée	3000	610
Education	Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un appui en fournitures et manuels scolaires	8142	5385
	Nombre de manuels acquis et livrés	204	219
	Nombre d'enseignants formés aux techniques ORA, et d'apprentissage aux minorités	199	253
	Nombre d'enfants dotés d'un diplôme ou en cours de formation professionnelle	477	12
Agriculture	Nombre d'agriculteurs ayant reçu les appuis en matériel agricole	774	598
	Superficie couverte par les champs des PP (et leur nombre)	300	57,5
	Nombre de réunions d'échanges intercommunautaires	159	24

Source : Données consolidées des UGP

Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée en 2017
HIMO	Guide méthodologique HIMO en situation de crise élaborée	01
	Nombre de jeunes formés et insérés	1 089
	Nombre d'emplois créés	1 131
	Nombre de microprojets réalisés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau	06
	Linéaire de pistes réhabilitées	19 km
	Infrastructures de mobilisation de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux	65 000m3
REDD+	Nombre de notes d'idées de projet élaborées et validées	10

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée en 2017
	Nombre de projets (inter)communaux REDD+ sélectionnés et mis en œuvre dans toutes les 5 zones agro-écologiques du Cameroun	05
	Les principaux acteurs (MINEPDED, MINFOF, Communes, etc.) capacités (institutionnelles, techniques) suffisantes pour développer et améliorer le mécanisme REDD+ aux niveaux national, régional et local	Oui
	Les résultats du projet connus et capitalisés au Cameroun et à l'étranger (Scenarii de référence, Système de suivi des émissions, systèmes de partage des bénéfices, de consultation des parties prenantes, etc.)	Oui
Composante 1 du PASGIRAP	Pourcentage des consensus locaux durablement respectés dans les zones d'intervention sur l'utilisation et la gestion des ressources agro-pastorales	00
	Pourcentage d'actions d'investissements prévues dans les plans villageois d'amélioration des ressources, mise en œuvre par les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs	00
	Pourcentage des bénéficiaires satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00
	Nombre de communes dans lesquelles un comité de concertation a été officiellement créé et est fonctionnel	19
	Nombre de villages où un comité de concertation a été créé et est fonctionnel	115
	Nombre de plans de zonage effectivement adoptés par les Communes	18
	Nombre de villages dans lesquels un plan d'utilisation, gestion et d'aménagement des terres a été adopté et entériné par la commune	00
	Pourcentage des litiges soumis aux comités communaux et résolus	00
	Pourcentage des acteurs satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00
	Nombre de communes ayant testé l'enregistrement des droits fonciers	00
	Réduction de la précarité des contrats de faire-valoir dans les villages tests	00
Radios communautaires	Nombre de radios communautaires créées	7
	Nombre de radios communautaires réhabilitées	8

Source : Documents de projet des opérations spécifiques

Les activités réalisées pour atteindre ces valeurs cumulées des indicateurs des cadres de résultats sont regroupées à travers trois composantes.

CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au 31 décembre 2017, le PNDP a mis en œuvre diverses opérations spécifiques aux côtés des activités classiques de planification et de réalisation de microprojets en vue de contribuer à l'impulsion d'une dynamique des territoires pour un développement local harmonieux.

II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS

Il s'agit des activités de planification et des activités connexes notamment la réalisation des études de faisabilité pour la maturation des projets, la sélection des agents communaux, la réalisation des microprojets, encadrées par des conventions dites de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche, entre la commune et le PNDP. Dans les communes abritant les peuples pygmées, une partie de l'allocation sert au financement du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) qui fait l'objet d'une autre convention spécifique entre la commune et le PNDP.

II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS

A travers la signature des conventions, le programme s'engage à mobiliser les fonds pour le financement des activités sous allocations au niveau communal.

II.1.1.1 CONVENTION DE PREMIERE TRANCHE

C'est une convention à travers laquelle le PNDP finance l'élaboration du PCD et ses activités connexes. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, le Programme cofinance cette convention avec toutes les 360 communes cibles. En effet, la commune apporte une contribution au financement des activités, qui s'élève à 5 200 000 F CFA si la commune a déjà été couverte dans les phases précédentes et à 3 500 000 F CFA si elle n'a jamais été couverte (cas des 31 nouvelles communes d'arrondissement). Toutes les 360 communes ont déjà signé une convention de 1^{ère} tranche avec le Programme, laquelle prévoit que la contribution du PNDP soit virée de manière progressive en fonction du niveau de réalisation des activités dans la commune.

II.1.1.2 CONVENTION DE DEUXIEME TRANCHE

Cette convention permet de financer la réalisation des microprojets matures et issus du Plan Communal de développement dans une commune. Alors que toutes les communes couvertes au cours de la 2^{ème} phase ont versé une contribution variant selon la nature entre 0% et 15% du coût total du microprojet dans la mise en œuvre de la convention de 2^{ème} tranche, seules les communes du Septentrion et de la Région de l'Est en sont exemptes dans la 3^{ème} phase au regard de leur exposition à la précarité et à l'insécurité. Cette situation s'est accentuée avec l'afflux des réfugiés et des déplacés au point que, en collaboration avec la Banque mondiale, le processus de financement des microprojets a été enclenché avant la refonte de l'actualisation des PCD des communes affectées par la migration massive des populations.

II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES

Le mode opératoire du Programme dans une commune inclut l'accompagnement dans l'exercice de planification à côté duquel le Programme réalise d'autres activités.

II.1.2.1 PLANIFICATION COMMUNALE

La planification locale suit un processus qui implique le citoyen communal à travers la tenue des assemblées villageoises et qui aboutit à l'actualisation ou à l'élaboration du PCD de la commune. Pour ce qui est de l'élaboration de nouveaux PCD au cours de la phase 2, il est observé du tableau 3 ci-dessous, qu'elle est en cours uniquement dans trois (03) communes du Nord-Ouest. Quant à l'actualisation, elle est en cours dans 113 communes réparties dans l'ensemble des régions. Il faut relever que dans le cadre de la 3^{ème} phase, toutes les communes exposées à la pression démographique des réfugiés et des déplacés internes verront leurs PCD actualisés pour inclure la prise en compte des besoins nouveaux induits par la migration de ces populations. De plus, certaines communes de la 2^{ème} phase vont connaître une actualisation de leurs PCD pour inclure les nouveaux aspects intégrés dans la planification communale, notamment le développement des solutions endogènes, les Objectifs de Développement Durables (ODD). A cet effet, des OAL ont été sélectionnés pour l'actualisation d'une première vague de ces PCD.

Tableau 4: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 3^{ème} phase du PNDP

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Actualisation											
Non démarré											
En cours	5	19	6	15	12	4	31	10	5	6	113
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total	5	19	6	15	12	4	31	10	5	6	113
Elaboration											
Non démarré											
En cours							3				3
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total							3				3

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

Le bon déroulement de la planification locale initiée au cours de la 2^{ème} phase se justifie par la supervision menée par les équipes du Programme tout au long du processus. La supervision des travaux des OAL a parfois nécessité des descentes sur le terrain de l'équipe de la Coordination Nationale et l'implication de tous les acteurs locaux.

II.1.2.2 ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Dans le cadre de la maturation des projets d'investissement de la commune, les idées de projets qui naissent de l'exercice de planification font l'objet des études de faisabilité à la réalisation desquelles les sectoriels et les populations sont impliqués, dans l'analyse socio-économique. Certaines de ces études de faisabilité sont financées par le Programme à travers la convention de 1^{ère} tranche de l'allocation. Au moment où s'achève l'année 2017, 369 études de faisabilité sont approuvées au COMES, 1 252 sont achevées, 263 sont en cours et 1 141 microprojets sont identifiés, pour lesquels le recrutement de consultants s'impose afin de conduire les études de faisabilité nécessaires à leur maturation. Au total, sur 3025 études de faisabilité, 96 sont financées sur fonds C2D, 2 827 sur fonds IDA et 102 sur fonds FED.

Tableau 5: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région

Région	Etat de mise en œuvre												C2D2	IDA	FED
	Approuvé au COMES			Achevé			En cours			MP identifié					
	C2D2	IDA	FED	C2D2	IDA	FED	C2D2	IDA	FED	C2D2	IDA	FED			
AD				22	98						141	4	22	239	4
CE		62			164			59			53		0	338	0
EN					336		2	81	25				2	417	25
ES		233			256								0	489	0
LT		26			73			18					0	117	0
NO			25		201				48		5		0	206	73
NW		12			27						201		0	240	0
OU								30			184		0	214	0
SU					45					72	287		72	332	0
SW		11			30						194		0	235	0
Total		344	25	22	1 230		2	188	73	72	1 065	4	96	2 827	102

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

Il faut relever que la tenue du COMES, conformément aux principes du Programme, s'avère nécessaire pour ajouter aux 369 études de faisabilité déjà approuvées, les 1 252 études achevées et en attente de validation.

II.1.2.3 SUIVI DES AGENTS COMMUNAUX

Le recrutement des agents communaux et leur prise en charge de manière dégressive par le Programme participent de la nécessité de renforcer les capacités d'intervention des communes dans la mise en œuvre du Programme au niveau local. Divers mouvements ont été observés au sein de la famille des agents communaux de sorte que l'année 2017 s'achève avec 663 agents communaux en poste (voir tableau 5), soit 332 financiers et 331 techniques. Ce chiffre qui est en augmentation de 62 agents par rapport à 2016 est dû essentiellement au recrutement des agents communaux déjà entamé dans certaines communes nouvellement entrées dans le Programme. Le nombre de postes vacants en fin d'exercice décroît de 65 à 23 entre 2016 et 2017.

Tableau 6: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région

Région	Agents financiers			Agents techniques		
	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé
AD	21	0	21	20	1	21
CE	70	0	11	70	0	12
EN	47	0	37	47	0	43
ES	31	2	6	31	2	8
LT	23	0	20	23	0	20
NO	21	0	12	21	0	11
NW	34	0	29	34	0	23
OU	36	4	33	32	8	29
SU	24	5	12	28	1	9
SW	25	0	13	25	0	16
Total	332	11	194	331	12	192

Source : Données d'activités des UGP

Pour favoriser l'attraction des postes d'agents communaux, le Programme a poursuivi les démarches afin de favoriser leur contractualisation. Cette démarche continue de porter des fruits dans plusieurs communes. Au 31 décembre 2017, 386 agents communaux parmi les 663 en poste sont contractualisés. La dynamique de contractualisation devrait se poursuivre afin d'offrir des perspectives de carrière aux agents communaux dans le cadre de la mise en place d'une fonction publique locale. Afin de pallier à la vacance de 23 postes, la procédure de recrutement de nouveaux agents communaux a été déclenchée.

II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS

Dans sa dynamique de fourniture des infrastructures et des équipements des services socio-économiques de base, le Programme continue à s'investir dans la mise en œuvre des microprojets destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Le tableau ci-après présente la situation sans résiliation du portefeuille des microprojets et leurs montants pour les phases 2 et 3 au 31 décembre 2017.

Tableau 7 : Situation sans résiliation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3)

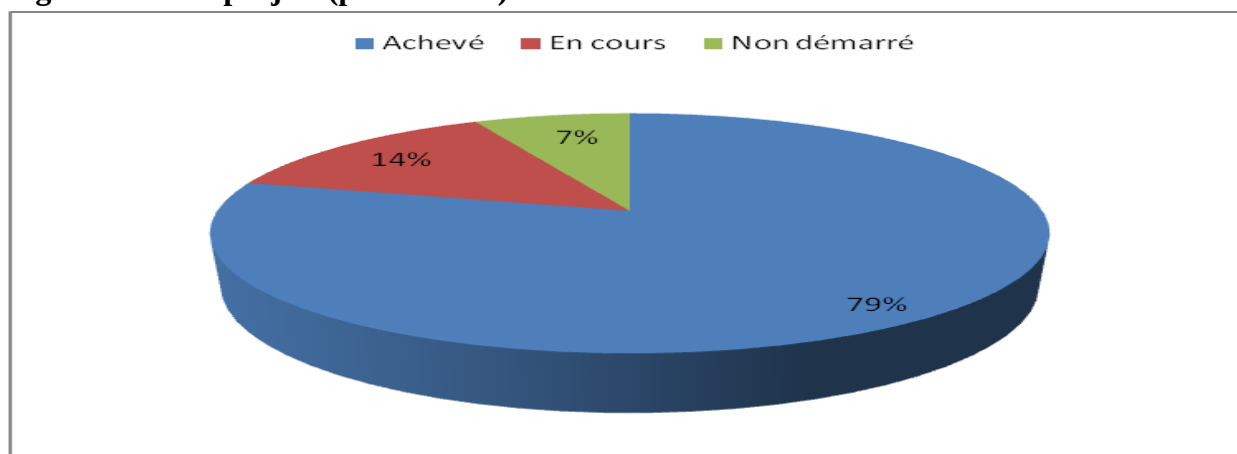
Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nombre de microprojets	Coût total du microprojet	Nombre de microprojets	Coût total des microprojets	Nombre des microprojets	Coût total des microprojets
Financement C2D 2 y compris HIMO 1						
Achevé	1 628	20 504 459 502	3	56 510 650	1 631	20 560 970 152
En cours	131	2 064 354 291	21	1 220 574 980	152	3 284 929 270
Non démarré	3	155 118 663	31	1 062 465 206	34	1 217 583 869
Total	1 762	22 723 932 456	55	2 339 550 836	1 817	25 063 483 292
Financement IDA						
Achevé	1 305	8 120 202 413	448	4 770 706 903	1 753	12 890 909 316
En cours	157	939 270 038	266	4 347 717 539	423	5 286 987 577
Non démarré			214	2 824 281 044	214	2 824 281 044

Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nombre de microprojets	Coût total du microprojet	Nombre de microprojets	Coût total des microprojets	Nombre des microprojets	Coût total des microprojets
Total	1 462	9 059 472 451	928	11 942 705 487	2 390	21 002 177 938
Financement FFU (HIMO 2)						
Achevé						
En cours			15	2 850 903 353	11	2 850 903 353
Non démarré			5	2 143 279 933	9	2 143 279 933
Total			20	4 994 183 286	20	4 994 183 286
Financement FED						
Achevé						
En cours			2	23 818 543	2	23 818 543
Non démarré			52	591 958 414	52	591 958 414
Total			54	615 776 957	54	615 776 957
Tout Financement confondu						
Achevé	2 933	28 624 661 915	451	4 827 217 553	3 384	33 451 879 468
En cours	288	3 003 624 239	300	8 443 014 415	588	11 446 638 744
Non démarré	3	155 118 663	306	6 621 984 597	309	6 777 103 260
Ensemble	3 224	31 783 404 906	1 057	19 892 216 566	4 281	51 675 621 472

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

Le financement des microprojets (y compris ceux résiliés) au cours de la phase 3 a déjà mobilisé environ 19 892 216 566 FCFA (dix-neuf milliards huit cent quatre-vingt douze millions deux cent seize mille cinq cent soixante-six francs CFA) dont 11,76% provenant de la capitalisation des ressources C2D2, 60,04% des ressources IDA3, 25,11% des ressources du FFU et 3,10% des ressources du FED. Sans résiliation de microprojets, le portefeuille de cette phase aurait affiché ainsi un total de 1 057 microprojets dont : 451 déjà achevés, 300 en cours de réalisation et 306 non encore démarrés. Prenant en compte cette résiliation, le portefeuille du PNDP (phase 2 et 3) connaît une augmentation de 594 microprojets en 2017 dont 245 achevés, 84 en cours de réalisation et 265 non démarrés, portant ainsi le nombre total de microprojets à 4 281 s. Leur état de mise en œuvre est donné dans la figure 1.

Figure 1: Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

La grande majorité des microprojets en cours et non démarrés a été achevée en 2017, justifiant les variations négatives de leur nombre entre 2016 et 2017 comme l'indique le tableau 9. Cette situation cause une augmentation du nombre de microprojets achevés dans une CRC pour un bailleur donné. Cependant, il apparaît du tableau 8 des cas où une variation négative pour un état de mise en œuvre des microprojets dans une région a été trop forte pour empêcher une variation positive dans le total des microprojets d'une région. Ce constat indique ainsi des cas de résiliation au nombre de 23 au total lorsqu'on exclut les 5 microprojets résiliés qui ont fait l'objet de signature de nouvelles conventions avec d'autres bailleurs.

Tableau 8: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région

Région	Etat de mise en œuvre	Volume en 2016				Volume en 2017						Variation entre 2016 et 2017							
		PNDP II		PNDP III		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				Total	
		C2D	IDA	C2D	IDA	C2D	IDA	C2D	IDA	FFU	FED	C2D	IDA	C2D	IDA	FFU	FED		
AD	Achevé	36	297		11	38	297		124			2			113			115	
	En cours	2			100				48			-2			-52			-54	
	Non démarré				1				1									0	
CE	Achevé	167	249			210	245					43	-4					39	
	En cours	69				31			24			-38			24			-14	
	Non démarré	2							57			-2			57			55	
EN	Achevé	348	22		66	389	22		132			41			66			107	
	En cours	45			51			4	44	11	2	-45		4	-7	11	2	-35	
	Non démarré				4			1		9	17			1	-4	9	17	23	
ES	Achevé	331	177		27	354	177		79			23			52			75	
	En cours	27			49	2			55			-25			6			-19	
	Non démarré	1			6				55		32	-1			49		32	80	
LT	Achevé	145	82			164	82		2			19			2			21	
	En cours	27							8			-27			8			-19	
	Non démarré																	0	
NO	Achevé	118	82		45	127	82		94			9			49			58	
	En cours	14			59	4			19			-10			-40			-50	
	Non démarré				5				58		3				53		3	56	
NW	Achevé	214	152			220	152		1			6			1			7	
	En cours	9				3			17			-6			17			11	
	Non démarré							25	4					25	4			29	
OU	Achevé	64	133			88	133	3	13			24		3	13			40	
	En cours	24						17				-24		17				-7	
	Non démarré				15			5						5	-15			-10	
SU	Achevé	26	115			38	115		3			12			3			15	
	En cours	12							44			-12			44			32	
	Non démarré	6							30			-6			30			24	
SW	Achevé	75	157									-75	-157					-232	
	En cours	16				91	157		7			75	157		7			239	
	Non démarré	3			1	3			9						8			8	
Ensemble	Achevé	1 524	1 466	-	149	1 628	1 305	3	448			104	-161	3	299			245	
	En cours	245	-	-	259	131	157	21	266	11	2	-114	157	21	7	11	2	84	
	Non démarré	12	-	-	32	3	-	31	214	9	52	-9		31	182	9	52	265	

Région	Etat de mise en œuvre	Volume en 2016				Volume en 2017						Variation entre 2016 et 2017							
		PNDP II		PNDP III		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				Total	
		C2D	IDA	C2D	IDA	C2D	IDA	C2D	IDA	FFU	FED	C2D	IDA	C2D	IDA	FFU	FED		
	Total	1 781	1 466	0	440	1 762	1 462	55	928	20	54	-19	-4	55	488	20	54	594	

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

Ce tableau 8 renseigne également sur le fait que la région de l'Est regorge du plus grand nombre de microprojets financés au cours de la 3^{ème} phase du PNDP, suivie dans l'ordre de l'Extrême-nord, de l'Adamaoua, du Nord, du Centre, du Sud, du Nord-ouest, de l'Ouest, du Sud-ouest et du Littoral. La Banque mondiale détient le plus grand nombre de microprojets dans le portefeuille du PNDP au cours de cette troisième phase avec un total de 928 microprojets, suivie du C2D (de 2^{ème} génération). Aucun microprojet n'a été financé sur fonds C2D de troisième génération au cours de l'année 2017. Sur les fonds FED, 54 microprojets ont été financés au cours de l'année 2017, ainsi que 20 microprojets (HIMO 2) sur les fonds FFU.

Une répartition des microprojets par secteur (voir tableau 9) indique que le secteur de l'eau et assainissement est le plus sollicité au cours de cette troisième phase, suivi dans l'ordre décroissant de l'agropastoral, de l'éducation, des infrastructures de développement économique (IDE), du transport, de l'électrification, de la santé et des sports et loisirs. On ne dénombre qu'un microprojet dans le secteur de la promotion de la femme et aucun dans ceux de la Gestion des Ressources Naturelles et de la Formation, ce qui en fait les secteurs marginaux de cette deuxième année de la troisième phase du PNDP.

Tableau 9: Evolution entre 2016 et 2017 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur

Secteur	Volume en 2016		Volume en 2017				Variation entre 2016 et 2017				
	C2D	IDA	C2D	IDA	FFU	FED	C2D	IDA	FFU	FED	Total
Agropastoral	597	152	602	198	10	2	5	46	10	2	63
Eau et Assainissement	810	700	810	980		34	0	280		34	314
Education	240	616	249	701		13	9	85		13	107
Electrification	28	56	32	71			4	15			19
Formation		162		163			0	1			1
GRN	4		4				0	0			0
IDE	41	44	49	80		2	8	36		2	46
Promotion de la femme	1	2	1	3			0	1			1
Santé	32	116	32	129			0	13			13
Sport et loisirs	12	18	13	18		2	1	0		2	3
Transport	16	40	25	47	10	1	9	7	10	1	27
Total	1 781	1 906	1 817	2 390	20	54	36	484	20	54	594

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES

Les activités du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) se sont poursuivies avec l'achèvement de la mise en œuvre des Plans d'actions sous financement C2D. Sous financement

IDA, les activités au cours de l'année ont essentiellement permis le renforcement des capacités de tous les acteurs pour l'élaboration des Plans d'actions pour la phase avec un recentrage autour de 03 principales composantes (Santé, Education, Agriculture). Les 37 Plans d'actions sont validés et sont au début de leur mise en œuvre. Il faut cependant relever qu'une priorité a été accordée à la composante « éducation » pendant cette phase de préparation afin de ne pas pénaliser l'année scolaire des élèves et étudiants pygmées, ainsi qu'à la composante « agriculture » pour tenir compte du calendrier agricole.

Au terme de l'année 2017, les principales actions enregistrées dans le cadre du PDPP se présentent comme suit :

- ❖ Dans la composante « éducation », 5 385 enfants pygmées ont bénéficié d'un appui en fournitures et manuels scolaires. 18 enfants ont été formés ou sont en cours de formation dans les écoles professionnelles aux métiers de l'enseignement, de la santé, des eaux et forêt et de la police. Le dernier étudiant a été admis cette année à l'Ecole Nationale des Travaux Publics.
- ❖ S'agissant de la composante « agriculture et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux » qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et du niveau des revenus des PP, 598 agriculteurs pygmées ont reçu des appuis en matériel agricole. 57,5 ha de superficie sont couverts par les peuples pygmées dans les trois régions de mise en œuvre (Centre, Est et Sud).

Le Tableau 10 ci-après présente la situation financière de la mise en œuvre du PDPP au 31 décembre 2017.

Tableau 10: Mise en œuvre du plan de développement des peuples pygmées (PDPP)

N°	Région	Nbre de Commune	Montant allocation	Montant Total Viré	Montant décaissé au 31 Octobre 2017	Taux de décaissement	Solde des fonds PDPP au 31 décembre 2017 dans les comptes joints
1	CE	4	70 545 455	30 122 575	19 855 248	66%	17 104 327
5	ES	17	404 984 847	33 977 499	30 845 855	91%	371 007 348
22	SU	11	327 602 549	163 801 278	7 562 400	4,62%	320 040 149

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2017

II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)

La mise en œuvre des opérations spécifiques, qui participent également de l'appui au développement local et bénéficient des allocations, notamment sous fonds C2D, gérées directement par la Coordination Nationale du Programme, s'est poursuivie au cours de l'année 2017. Il s'agit des opérations REDD+, HIMO et Radios communautaires dont les délais de mise en œuvre ont par ailleurs été repoussés à mi 2018.

II.2.1 OPÉRATION REDD+

L'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégénération des forêts (REDD+) menée dans le cadre du PNDP a pour objectif de : (1) contribuer

à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement (MINEPDED) et (2) enrayer efficacement, sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de booster le développement local par des activités pertinentes de production et de conservation, et éventuellement valoriser les résultats obtenus sur les marchés du carbone. Cette opération, dont le coût est de **1,9 milliards de F CFA** sur fonds C2D, couvre toutes les 05 zones agro-écologiques du Cameroun (zone forestière monomodale, zone forestière bimodale, zone des hauts plateaux, zone des hautes savanes, zone soudano-sahélienne).

En dehors du projet REDD+ de la commune de Meiganga, les 5 autres projets REDD+ ont déjà des Documents Descriptifs de Projets (DDP) réalisés par les cabinets d'études recrutés à cet effet. C'est ce qui a permis au PNDP de signer des conventions avec les 5 communes ou groupements de communes concernés, pour un montant total de **850 millions de F CFA**, pour la mise en œuvre de ces DDP. Ces conventions prennent en compte le salaire du personnel dédié (Chef de Projet, Responsable des activités Opérationnelles, Assistant Administratif et Financier, animateur Communautaire) et leur renforcement des capacités techniques et opérationnelles.

Tableau 11: Niveau de mise en œuvre des DDP

N°	Région	Zone agro-écologique	Commune /Groupement de communes	Libelle du projet	Cabinet	Niveau de mise en œuvre du DDP
1	AD	Hautes Savanes Guinéennes	Commune de Meiganga	Protection de la zone boisée de Lokoti dans la commune de Meiganga à travers l'adoption des activités alternatives dans les zones périphériques	Cabinet d'étude: ONF International	Atelier de lancement de l'étude de faisabilité et de rédaction du Document descriptif de Projet (DDP) organisé le 16 janvier 2018 à Meiganga Les experts du Cabinet sont sur le terrain pour la collecte des données primaires
2	CE	Forêt humide à pluviométrie bimodale	Yoko	Projet de protection intégrale de la forêt Communale de Yoko par la mise en œuvre des activités agrosylvopastorales dans sa périphérie	Vision Positive du Développement-Action Sustainable Development (VIPOD-ASD)	Personnel de l'Unité de Gestion recruté et formé ; Atelier local de lancement de la mise en œuvre du projet organisé ; Passation de marchés de

N°	Région	Zone agro-écologique	Commune /Groupement de communes	Libelle du projet	Cabinet	Niveau de mise en œuvre du DDP
						certains activités en cours ; Mise en œuvre des activités effective ;
3	NO	Zone soudano sahélienne	Lagdo	Conservation du massif forestier d'Ouro-Doukoudjé et de reboisement des berges Ouest du Lac	South Pole Group	Personnel de l'Unité de Gestion recruté et formé ; Atelier local de lancement de la mise en œuvre du projet organisé ; Passation de marchés de certaines activités en cours ; Mise en œuvre effective des activités ;
4	NO	Zone soudano sahélienne	Pitoe	Réduction de la dégradation et de restauration du couvert végétal dans les espaces agro-sylvo pastoraux de la commune de Pitoe	International Institut of Tropical Agriculture (IITA)	Personnel de l'Unité de Gestion recruté et formé ; Atelier local de lancement de la mise en œuvre du projet organisé ; Passation de marchés de certaines activités en cours ; Mise en œuvre des activités effective ;
5	OU	Hauts - Plateaux	Bangangté - Bangou - Bana	Réduction de la dégradation et de la déforestation du massif forestier inter - communal de Bapouh - Bana.	Centre Technique Forestière Communale - Ata Marie Group (CTFC-AMG)	Personnel de l'Unité de Gestion recruté et formé ; Atelier local de lancement de la mise en œuvre du projet organisé ;

N°	Région	Zone agro-écologique	Commune /Groupement de communes	Libelle du projet	Cabinet	Niveau de mise en œuvre du DDP
						Passation de marchés de certaines activités en cours ; Mise en œuvre effective des activités ;
6	SW	Zae 4	TIKO-LIMBE III	Reduction of tiko/limbe iii mangrove deforestation and degradation through the integrated sustainable mangrove and associated to costal forest management	FWC/CWCS	Personnel de l'Unité de Gestion recruté et formé ; Atelier local de lancement de la mise en œuvre du projet organisé ; Passation de marchés de certaines activités en cours ; Mise en œuvre effective des activités ;

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

II.2.2 OPÉRATION HIMO

Le Gouvernement met en œuvre, depuis 2015, le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT) élaboré par le MINEPAT. Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et à contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emplois durables dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes.

Pour atteindre cet objectif, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) a développé avec l'appui de l'AFD, depuis novembre 2015, une approche de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) pour la réalisation des projets prévus dans les plans communaux de développement et inscrits dans le PRODAT.

Dans le cadre de la première phase cette approche (HIMO1) sur financement C2D2, les interventions ont ciblé 11 communes. A ce jour, les avancées suivantes ont été notées :

- 06 projets d'infrastructures réalisés dans les communes de Guidiguiss, Moutourwa, Wina, Gobo, Hina et Mindif, pour un montant total de **1 244 998 995 FCFA**, dont **279 211 792 FCFA** payés aux jeunes travailleurs ;
- 3 pistes de désenclavement des bassins de production d'un linéaire de 19 km, 3 mares pastorales d'une capacité totale de 65 000 m³ de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux et 3 forages équipés de châteaux construits ;
- 1131 jeunes recrutés parmi lesquels 784 hommes et 347 femmes. Parmi ces jeunes, 1089 ont été formés et ont démarré une activité économique.
- 3 293 séances de sensibilisation effectuées sur l'approche HIMO et d'autres thèmes tels que le civisme, la cohésion sociale, les MST - SIDA, le vivre ensemble etc.) ;
- 596 jeunes ont été initiés à l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Signature de la convention de partenariat avec le Programme AFOP pour l'appui à la formation et au coaching de jeune. La signature de cette convention a permis de créer une synergie entre les programmes financés par l'AFD.

En ce qui concernant la 2^e phase de cette opération, il faut de prime abord noter qu'à la suite des premiers résultats de la phase pilote de l'opération HIMO, le Gouvernement a signé le 20 décembre 2016 avec l'AFD une convention de financement d'un montant de **6 559 570 000 FCFA** pour l'extension des activités de l'opération dans 20 nouvelles communes de la Région de l'Extrême-Nord grâce à la mobilisation des ressources FFU de l'Union Européenne. En termes de résultats escomptés, la mise en œuvre de la phase 2 devrait permettre de : (1) créer 3500 emplois et insérer 2500 jeunes ; (2) réhabiliter au moins 80 km de route et (3) mobiliser et stocker au moins 65 000m³ de volume d'eau. S'agissant de cette deuxième phase de l'opération le Programme a enregistré les avancées suivantes :

- 20 études de faisabilités achevées et validées pour la réalisation de microprojets dont 10 pistes, 09 mares et 01 magasin de stockage des produits agricoles ;
- 20 conventions de financement ont été signées avec les communes cibles ;
- 30 contrats programmes ont été signés avec les sectoriels pour le suivi de la réalisation des projets ;
- 14 contrats ont été signés avec les entreprises pour la réalisation des travaux et 6 autres en cours d'attributions ;
- 6173 jeunes mobilisés parmi lesquels 4113 jeunes examinés par le médecin de travail ;
- Une convention avec la Mipromalo pour la construction d'un grand magasin de stockage de 2 000 m³ sous forme d'un chantier école ;
- Formation sur les approches HIMO de 06 ONG devant mener les activités d'ingénierie sociale, de 32 personnels d'entreprise et 12 sectoriels.

Tableau 12: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
HIMO / C2D								
1	MINDIF	Construction de la route Modjombodi-Diir	Achevé et réceptionné définitivement		280 500 999	61 934 500	225	154
2	MOUTOUR WA	Construction de la route MOUGOUDOU-DAMAI	Achevé et réceptionné définitivement		220 881 345	53 279 475	150	232
3	HINA	Construction de 6 Km de la route HINA MARBAK-KAFTAKA	Achevé et réceptionné définitivement		317 850 620	69 321 200	250	301
4	WINA	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hougno	Achevé et réceptionné définitivement		171 840 467	21 980 867	250	124
5	GUIDIGUIS	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Maïndagoum	Achevé et réceptionné définitivement		158 628 450	24 321 540	230	134
6	GOBO	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hélmé	Achevé et réceptionné provisoirement		155 770 204	24 044 978	230	124
7	Mokolo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Zamay	En cours	107 905 760	179 971 438	51 293 819	200	100
8	Bourha	Réhabilitation Piste Watir Moudi Danta	En cours	106 022 827	180 304 810	53 872 589	275	95
9	Kar Hay	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Mogom	En cours	106 238 075	170 757 367	44 068 463	200	167
10	Kaélé	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Garey	En cours	112 295 754	180 652 167	46 739 480	200	50
11	Pétté	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Dirguirwo	En passation de marché	97 907 697	143 968 563	27 213 634	120	
SOUS TOTAL C2D				530 370 113	855 654 345	223 187 985	995	412
HIMO II / FFU								
1	Bogo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Marvak	En passation de marché	82 009 592	131 641 347	33 844 909	120	

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
2	Dargala	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Ngassa	En cours	84 177 006	150 061 338	49 680 258	250	120
3	Datcheka	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Gangalang.	En cours	114 204 663	169 022 583	32 833 522	252	
4	Dziguilao	Réhabilitation de la route Soyawe-Golonghuini	En cours	149 715 739	247 388 752	68 852 733	250	151
5	Gazawa	Réhabilitation d'une piste de désenclavement, tronçon carrefour narewa – massakal (10,50km), par la méthode HIMO, dans la Commune de Gazawa	En cours	136 546 516	235 083 488	72 251 768	350	
6	Gueme	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : Gueme - Waidoua - Gabaraye (11,4 km)	En cours	177 324 248	307 388 187	95 929 021	440	
7	Guere	Construction d'une mare artificielle dans la localité de Gangabissi	En passation de marché	101 046 111	148 534 329	28 036 842	157	
8	Kai-Kai	Construction d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Madalam	En passation de marché	95 913 826	147 029 804	32 652 567	252	
9	Koza	Travaux de réhabilitation de la route Koza - Mbardam (7,500 km)	En passation de marché	141 090 680	246 387 969	78 137 333	300	
10	Maroua Ier	Construction d'un magasin de stockage et formation de 1001jeunes dans la localité de Djagalaye Mesquine	En cours	73 822 289	115 033 080	27 000 000	100	
11	Maroua II	Construction d'une mare artificielle et d'un forage pastoral a énergie solaire dans la localité de dogma maoundé (volume du bassin de rétention = 9 380 m3).	En cours	103 718 958	153 638 981	29 954 124	140	
12	MAROUA III	Travaux de réhabilitation d'un tronçon de route en terre: Carrefour Guinadji-Ngaba (7,8km) dans la commune d'arrondissement de Maroua 3ème Département de Diamaré	En cours	129 432 465	261 263 022	106 914 807	350	83

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
13	MERI	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : godola-diyam tcholli-zalla (12,6 km)	En cours	169 798 152	296 740 221	94 255 925	743	74
14	Mogodé	Construction d'une mare artificielle a usage pastoral et d'un forage a énergie solaire dans la localité de Baba Déli, commune de Mogodé	En passation de marché	101 344 849	175 850 725	54 996 992	250	
15	Moulvoudaye	Réhabilitation d'une piste de désenclavement de la route d'Ouro Gao	En cours	139 959 375	235 845 972	68 944 417	350	
16	Ndoukoula	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Gawel	En cours	80 838 000	132 706 455	36 307 140	200	111
17	Roua	Réhabilitation Piste Roua Mazya Ndoumgar	En cours	133 791 262	265 780 769	106 234 689	420	211
18	Tokombere	Travaux de réhabilitation d'une piste de désenclavement, Tronçon Ouro Barka-Digaya (08.5km)	En cours	136 546 516	235 083 488	72 251 768	280	
19	Touloum	Réhabilitation de la route Touloum-Kofidé	En cours	149 659 205	238 647 517	60 178 915	200	
20	Yagoua	Réhabilitation d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Maldi	En cours	108 381 134	184 887 643	55 643 141	200	8
SOUS TOTAL FFU				2 409 320 586	4 078 015 670	1 204 900 871	604 ⁵	758
Total				2 939 690 699	4 933 670 015	1 428 088 856	599 ⁶	1 170

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2017

Le Crédit du sahel a procédé à la paie des ouvriers tous les samedis conformément aux engagements prévus dans la convention de partenariat PNDP/CDS. Le tableau 13 ci-dessous présente la situation des montants payés en espèces et mobilisés sous forme d'épargne pour la semaine du 18 décembre 2017.

Tableau 13: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 18 décembre 2017)

N°	Communes	Montant prévisionnel	Montant payé en espèces	Montant épargne
HIMO C2D				
1	MINDIF	75206400	56 690 950	21 298550

N°	Communes	Montant prévisionnel	Montant payé en espèces	Montant épargne
2	MOUTOURWA	48 286 200	36 738 700	16 540 775
3	HINA	69 580 366	48 481 070	20 840 130
4	WINA	35 007 653	19 395 690	9 589 809
5	GUIDIGUIS	50 789 440	17 612 157	7 987 983
6	GOBO	38 455 208	16 493 800	7 542 178
7	Moko	51 293 819	4 417 200	1 893 261
8	BOURHA	53 872 589	8 601 500	3 728 722
9	KAR HAY	44 068 463	5 885 500	2 529 101
10	Kaélé	46 739 480	3 296 000	1 402 578
11	Pétté	27 213 634	-	-
SOUS TOTAL HIMO C2D		298 394 385	180 604 720	54 476 745
HIMO FFU				
1	Bogo	33 844 909	0	0
2	Dargala	49 680 258	1 465 500	640 283
3	Datcheka	32 833 522	0	0
4	Dziguilao	68 852 733	7 329 535	3 092 515
5	Gazawa	72 251 768		
6	Gueme	95 929 021		
7	Guere	28 036 842		
8	Kai-Kai	32 652 567		
9	Koza	78 137 333		
10	Maroua Ier	27 000 000		
11	Maroua II	29 954 124		
12	MAROUA III	106 914 807		
13	MERI	94 255 925	371 000	158 350
14	Mogodé	54 996 992		
15	Moulvoudaye	68 944 417		
16	Ndoukoula	36 307 140	1 057 000	475 738
17	Roua	106 234 689	13 536 510	5 841 258
18	Tokombere	72 251 768		
19	Touloum	60 178 915		
20	Yagoua	55 643 141		
SOUS TOTAL HIMO FFU		1 204 900 871	23 759 545	10 208 144
TOTAL		1 503 295 256	204 364 265	64 684 889

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2017

D'autres activités d'accompagnement ont été menées par le partenaire CARE dans les six communes de l'opération HIMO I. Les domaines touchés dans les communes où les microprojets sont déjà achevés, sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle

Sites		Domaines d'accompagnement				
		AVEC	Sensibilisation	Profilage	Formation	Insertion
Hina	Hommes	150	5 803	222	204	169
	Femmes	107	2 041	78	72	59
	Total	257	7844	300	276	228
Moutourwa	Hommes	162	5 382	164	167	166
	Femmes	46	5 593	58	59	59
	Total	208	10975	222	226	225
Mindif	Hommes	112	7 923	120	130	111
	Femmes	60	3 609	30	32	28
	Total	172	11532	150	162	139
Guidiguis	Hommes	72	3 569	80	94	85
	Femmes	64	2 921	54	63	56
	Total	136	6490	134	157	141
Gobo	Hommes	70	4 704	94	113	79
	Femmes	50	3 129	32	38	26
	Total	120	7833	126	151	105
Wina	Hommes	46	2 475	35	52	31
	Femmes	42	1 880	41	60	37
	Total	88	4355	76	112	68

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2017

II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES

C'est une opération d'un montant de **2 445 102 dollars US**, financée sur fonds C2D depuis 2013, avec pour objectifs de : (i) amplifier les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, accompagner et faciliter les transformations sociales et les changements de comportement dans le sens de la promotion du développement local ; (ii) Contribuer à améliorer la cohésion sociale et (iii) impulser la mise en œuvre de la décentralisation et d'un développement local durable par les échanges et promotion de bonnes pratiques. Le processus de sélection des bénéficiaires par le Comité de suivi de l'opération a conduit à la mise à l'écart de certaines communes du fait que, outre les questions de gouvernance, elles bénéficient déjà d'un financement de l'UNESCO ou alors les besoins exprimés dépassent l'enveloppe allouée. Ce processus s'est achevé par l'organisation de l'opération en deux sous-volets (voir tableau 11) dont l'un portant sur la création de 12 nouvelles radios communautaires pour un montant de 1 999 142 \$US incluant la contrepartie nécessaire à la mise en conformité des bâtiments devant abriter les radios et l'autre sur la réhabilitation de 09 radios communautaires pour un montant de 450 000 \$US. Les équipements de la radio Bare Bakem (Baré) dans le Littoral ayant été totalement renouvelés par l'UNESCO, les nouveaux équipements ont été acquis pour 8 radios à réhabiliter. De même, il a été constaté, après lancement du marché que la radio Tikiri Fm (Meiganga) avait été également réhabilitée par l'UNESCO au cours de l'année 2016. Elle est en voie d'être remplacée par la radio Campus de Dang (Ngaoundéré III). Rendu au 31 décembre 2017, la réhabilitation des 8 radios est achevée et tout le personnel desdites radios a été formé. Quant à la création des radios, le processus est achevé dans 9 communes. Dans les 3 autres, l'installation des

équipements est en cours dans la commune Endom et devrait commencer dans les prochains jours dans les communes de Alou et de Bangem.

Tableau 15: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région

N°	Région	Création de radios communautaires		Réhabilitation de radios communautaires	
		Commune	Fait (oui/non)	Radio/Commune	Fait (oui/non)
1	Adamaoua	Galim-Tignere	Oui	Radio Campus de Dang (Ngaoundéré III)	Oui
2	Centre	Messondo	Oui	Aucune	
		Endom	Non	Aucune	
3	Est	Atok	Oui	Radio Communautaire de Mbang (Mbang)	Oui
		Angossas	Oui		
4	Extrême-nord	Aucune		Radio Communale de Tchatibali (Tchatibali)	Oui
				Radio Labar (Maga)	Oui
				Radio rurale Dana (Yagoua)	Oui
5	Littoral	Aucune		Radio Maria (Edéa)	Oui
6	Ouest	Magba	Oui	Dschang University Radio (Dschang)	Oui
7	Nord	Pitoa	Oui	Radio Fm Demsa (Gashiga)	Oui
8	Nord-Ouest	Nkor	Oui	Aucune	
		Wum	Oui		
9	Sud	Olamze	Oui	Aucune	
10	Sud-Ouest	Bangem	Non	Aucune	
		Alou	Non	Aucune	

Source : Données d'activités de l'opération radios communautaires au 31 décembre 2017

Dans sa mise en œuvre, l'opération « Radios communautaires » a franchi les étapes suivantes : (1) le respect de la contrepartie des communes pour la création des nouvelles radios, (2) la construction de deux pylônes à Magba et à Angossas, (3) la saisie par le MINEPAT du MINPOSTEL et du MINADT pour le partage des pylônes d'une part, et du MINCOM pour l'attribution des licences des radios du projet ; (4) la participation du PNDP au Groupe de Travail mis sur pied par le MINCOM pour la définition du statut des radios communautaires et d'un cadre national de coordination et de suivi des radios communautaires ; (5) la mobilisation des communes pour la mise en place des Comités de gestion qui sont les leviers sur lesquels s'appuyer pour la pérennisation des radios, (6) l'accompagnement des Communes pour le recrutement ou le redéploiement des personnels communaux devant animer les radios, (7) les prémices de collaboration avec l'UNICEF à l'effet de former les personnels des radios et COGES, (8) la pré-réception des équipements du sous-volet « réhabilitation de 08 radios », (9) l'insonorisation des studios des 12 radios à créer (en cours), (10) le suivi de l'exécution du marché de fourniture et installation des équipements des 12 radios à créer, (11) l'acquisition d'un véhicule du projet.

Le dépassement des délais dans la mise en œuvre de cette opération, dû essentiellement au processus de passation des marchés, justifie l'élaboration d'un nouveau calendrier qui devra scrupuleusement être respecté en accord avec la date limite d'utilisation des fonds C2D de 2^{ème} génération.

II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP

Mise en place pour réduire la pauvreté rurale et les conflits locaux dans le Cameroun septentrional et améliorer la résilience aux changements climatiques et économiques, la composante 1 de l'opération ASGIRAP dédiée à l'appui aux instances de concertation spatiale, est dévolue au PNDP pour sa mise en œuvre. A cet effet, une proposition technique et financière faite par le PNDP, et approuvée par ASGIRAP et l'AFD, permettra l'exécution de cette opération d'une durée de quatre ans sous financement C2D à hauteur de **1 176 200 000 FCFA** (un milliard cent soixante-seize millions deux cent mille francs CFA). Au cours de l'année 2017, cette opération a connu :

- ❖ le recrutement de 16 animateurs communaux en complément des 4 déjà recrutés dans les communes pilote et du personnel clé en charge de la mise en œuvre dans les Cellules Régionales du PNDP dans le Septentrion ;
- ❖ la révision du guide méthodologique de concertation au niveau communal et villageois ;
- ❖ la redynamisation des instances de concertation dans les Communes pilotes (CVC et CCC) ;
- ❖ le renforcement des capacités de l'équipe de la Composante 1, et même des autres composantes pour la conduite du processus de concertation ;
- ❖ la signature des conventions de collaboration avec les 16 nouvelles Communes et le PASGIRAP ;
- ❖ La mise en place de 15 Comités Communaux de Concertation et la réalisation de la concertation dans ces communes ;
- ❖ La mise en place de 75 Comités Villageois de Concertation et la conduite de 74 concertations villageoises et diagnostic des ressources agropastorales.

CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme appuie le processus de décentralisation à travers la composante 2 et son pilotage est assuré à travers la composante 3 dédiée à la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication.

III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Dans le cadre de la décentralisation, les actions du Programme s'orientent vers la réalisation des études pour renforcer le dispositif institutionnel et vers des activités visant le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la bonne gouvernance au niveau local.

III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

L'accompagnement de la décentralisation repose sur un dispositif institutionnel qui requiert l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires, ainsi que des actions d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation. Aucune activité n'a démarré dans ce registre de l'accompagnement au cours de l'année 2017. Néanmoins, une concertation avec le MINATD chargé du pilotage de la décentralisation au Cameroun a été amorcée à l'effet d'identifier les études à mener au cours de la troisième phase.

III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités vise le personnel communal, les élus et les acteurs du processus de la décentralisation (CND, CISL, ...) ainsi que ceux qui interviennent dans le développement local tels que les Organismes d'Appui Local (OAL), les équipes pluridisciplinaires, les prestataires de services, afin de rendre efficaces leurs actions de développement. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, ce renforcement des capacités repose sur un plan de formation développé par le Programme et validé par la Banque mondiale en 2016.

Le PNDP a continué de dispenser en 2017 des sessions de formation en rapport avec l'élaboration des budgets communaux, la maintenance des ouvrages hydrauliques, l'élaboration des études de faisabilité et le suivi des chantiers, la planification dans le cadre de la tenue des ateliers de planification en vue de l'élaboration / actualisation des PCD. La maîtrise d'ouvrage communal est renforcée à travers la consolidation de la base PROADP, organisée par les CRC en collaboration avec les sectoriels et les agents communaux de développement.

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Le Programme a poursuivi en 2017 l'accompagnement des communes à l'utilisation de l'application Sim_ba dans les communes où le logiciel a été déployé. Cet accompagnement s'est fait au cours des ateliers trimestriels de mise à jour de la comptabilité des communes et pendant

les missions de supervision sur le terrain. Au 31 décembre 2017, la situation sur le logiciel SIM_Ba est donnée dans le tableau 14 ci-dessous :

Tableau 16: Implémentation du logiciel SIM_Ba

Logiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Communes ayant le logiciel SIM_BA installé	21	70	47	33	33	21	34	40	29	31	359
Communes ayant Saisi le budget 2017	21	68	47	24	17	21	34	38	29	31	330
Communes ayant saisi l'engagement des mandats	18	68	47	24	17	21	34	38	29	29	325
Communes ayant Edité la balance	18	68	47	24	17	19	29	32	23	29	306
Communes ayant présenté leur Compte administratif par les SG	20	70	40	24	4	19	22	38	1	29	267

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

Le nombre de communes produisant les balances à l'aide de SIM_Ba devrait continuer à augmenter, compte tenu de l'implication des Trésoriers Payeurs Généraux du MINFI qui exigent la production des états financiers à partir de ce logiciel. Par ailleurs, la collaboration entre le PNDP et le Projet Villes Inclusives est en cours de formalisation en vue de l'accompagnement des communes dans l'harmonisation et le déploiement du logiciel Sim_Ba.

Une autre collaboration est également envisagée avec le Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes (PDFVM) mis en œuvre par la KFW et le FEICOM. Elle permettra de renforcer l'utilisation de SIM_Ba dans 12 communes cibles de ce Programme. En effet, il est prévu dans le cadre de ce Programme d'actualiser le fichier des contribuables et la mise en réseau des services financiers de l'ordonnateur et des services du Receveur Municipal.

III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le pilotage de la mise en œuvre du Programme est basé sur les activités de coordination, de gestion, de suivi-évaluation et de communication. Il s'agit entre autres : (1) de la prise en charge du personnel; (2) du suivi du fonctionnement des organes de mise en œuvre du Programme, notamment le COMES, le Comité National d'Orientatation et de Pilotage (CNOP) et la Commission Spéciale de Passation des marchés (CSPM); (3) du suivi des conventions avec les sectoriels et les partenaires; (4) de la mise à jour des bases des données dans les 10 Régions ; (5) des missions de supervision des activités tant au niveau régional que national; (6) de la redéfinition, l'implémentation et l'opérationnalisation de l'architecture du Système de Gestion de l'Information (SGI); (7) des ateliers et formations diverses; (8) des évaluations d'impact environnemental et les audits; (9) de la gestion des relations publiques par la promotion des activités réalisées et (10) du financement des charges courantes de fonctionnement.

III.2.1 COORDINATION ET GESTION

III.2.1.1 COORDINATION AVEC LA TUTELLE ET COORDINATION INTERNE

La coordination avec la tutelle a été effective au cours de l'année 2017 marquée par le lancement de la première édition du guichet performance du PNDP III dans toutes les 10 (dix) Régions. Il

s'est agi également pour le Programme de rendre compte au MINEPAT de l'état de mise en œuvre du Programme, des missions de supervisions effectuées par les Bailleurs de fonds et du démarrage de l'audit opérationnel et financier commandité par les Services du Premier Ministère et réalisé par le cabinet PriceWaterhouseCoopers. Au titre de la coordination interne, les réunions de coordination ont été régulières tant au niveau régional que national. Leur tenue a permis de faire le point sur l'état d'avancement des activités, de s'assurer du bon fonctionnement des cellules fonctionnelles dans chaque Unité de Gestion du Programme et de renforcer l'esprit d'équipe entre toutes ces cellules.

III.2.1.2 RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIERE

Rendu au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel du PNDP s'élève à 183 personnes dont 127 hommes et 56 femmes.

Tableau 17: Effectif du personnel du Programme

N°	Unité de gestion	Effectif cadre		Effectif personnel d'appui		Total		Cumul
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
1	CNC	15	03	15	13	30	16	46
2	CRC_AD	05	01	05	02	10	03	13
3	CRC_EN	04	02	12	02	16	04	20
4	CRC_ES	04	02	02	04	06	06	12
5	CRC_NO	03	00	08	01	11	01	12
6	CRC_CE	05	01	07	04	12	05	17
7	CRC_LT	01	03	05	03	06	06	12
8	CRC_NW	05	01	05	01	10	02	12
9	CRC_OU	04	02	06	02	10	04	14
10	CRC_SU	04	01	04	04	08	05	13
11	CRC_SW	04	01	04	03	08	04	12
Total		54	17	73	39	127	56	183

Source : Données des Unités de Gestion du Programme au 31 décembre 2017

En vue du financement des activités du Programme, un budget a été validé au cours de la 18^{ème} session du CNOP qui s'est tenue le 09 février 2017 à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé. Equilibré en emplois et en ressources à hauteur de **36 073 633 692 FCFA (trente-six milliards soixante-treize millions six cent trente-trois mille six cents quatre-vingt-douze francs CFA)**, il se présente comme suit :

Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2017

Composante	EMPLOIS	RESSOURCES								
	Total	IDA	FFU	FED	C2D_ASGRAP	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT_hors C2D	Total
COMP 1	24 541 446 976	12 119 372 571	3 993 847 367	913 194 458	578 280 000	1 028 099 837	4 288 234 230	1 620 418 513	-	24 541 446 976
COMP 2	6 490 239 439	5 271 074 833	-	354 283 871	-	-	-	752 575 573	112 305 162	6 490 239 439
COMP	5 956 790 980	4 221 265 776	-	517 467 750	-	-	600 000	54 500 000	1 162 957 454	5 956 790 980
Total	36 988 477 394	21 611 713 181	3 993 847 367	1 784 946 079	578 280 000	1 028 099 837	4 288 834 230	2 427 494 086	1 275 262 616	36 988 477 395

Composante	EMPLOIS	RESSOURCES								
	Total	IDA	FFU	FED	C2D_AS GIRAP	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT_hors C2D	Total
% Composante	Total	IDA	FFU	FED	C2D_AS GIRAP	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT_hors C2D	Total
COMP 1	66%	56%	100%	51%	100%	100%	100%	67%	0%	66%
COMP 2	18%	21%	0%	20%	0%	0%	0%	31%	9%	18%
COMP 3	16%	20%	0%	29%	0%	0%	0%	2%	91%	16%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : PTBA 2017

Sur les huit sources de financement des activités identifiées en 2017 dans le budget, seul le C2D3 n'a pas mobilisé de ressources en faveur du Programme en 2017 en raison de la mise à disposition tardive de la dotation initiale. Au 31 décembre 2017, l'exécution de ce budget se présente comme suit :

Tableau 19: Exécution du budget 2017 (hors CNC)

Composantes		Emplois/Base décaissement	RESSOURCES (en millions de F CFA)							TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT			
							C2D 2	C2D 3	C2D hors	
A	Prévu	16 905 294 918	12 346 102 572		1 151 638 970	968 404 624	1 295 206 511	1 143 942 241		16 905 294 918
	Réalisé	6 578 389 053	5 126 384 140		0	423 670 035	490 384 469	223 547 330		6 263 985 974
	% Réalisation	38,91%	41,52%		0,00%	43,75%	37,86%	19,54%		37,05%
B	Prévu	4 762 005 569	4 216 455 834		131 000 000		158 878 676	162 365 897	93 305 162	4 762 005 569
	Réalisé	2 537 288 263	2 527 288 263		10 000 000		0	0	0	2 537 288 263
	% Réalisation	53,28%	59,94%		7,63%		0,00%	0,00%	0,00%	53,28%
C	Prévu	3 139 281 027	2 453 632 172		133 800 000			70 600 000	481 248 855	3 139 281 027
	Réalisé	2 324 678 266	2 005 136 909		10 000 000		71 554	37 841 844	271 627 959	2 324 678 266
	% Réalisation	74,05%	81,72%		7,47%		0,00%	53,60%	56,44%	74,05%
TOTAL	Prévu	24 806 581 520	19 016 190 578		1 416 438 970	968 404 624	1 454 085 187	1 376 908 138	574 554 023	24 806 581 520
	Réalisé	11 420 355 582	9 973 212 391		0	423 670 035	423 224 767	261 389 174	241 613 640	11 323 110 007
	% Réalisation	46,04%	52,45%		0,00%	43,75%	29,11%	18,98%	42,05%	45,65%

Source : Données consolidées de l'atelier PTBA 2017

II.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

II.2.2.1 ELABORATION DU PLAN ANALYTIQUE DES ACTIVITES

Le plan analytique élaboré dans le cadre d'un atelier organisé par la Cellule de Suivi-Evaluation a une fois de plus fait l'objet d'une révision qui a conduit à l'adoption d'un code à sept (07) caractères pour la codification des activités du Programme. Le premier caractère est alphabétique, du 2^{ème} au 5^{ème} numérique et les deux derniers alphanumériques.

II.2.2.2 SUIVI DES MARCHES ET DES CONTRATS

Les activités du PNDP nécessitent à des étapes diverses, le recours à la passation des marchés et à l'établissement des contrats, dont le suivi est primordial pour impulser leur mise en œuvre. A cet effet, les documents techniques sont élaborés par la Cellule de passation des marchés qui assure le

suivi de la sélection des prestataires par la Commission Spéciale de Passation de Marchés auprès du PNDP ou par le MINMAP.

De plus, au niveau régional, les Cellules Régionales de Coordination en partenariat avec les services déconcentrés du MINMAP ont accompagné les Communes dans la sélection des prestataires/consultants pour la réalisation de certaines prestations (Exécution des microprojets, maîtrise d'œuvre, élaboration des études de faisabilité, planification communale, etc.). La situation de la passation des marchés par le PNDP lui-même et dans les communes se présente comme suit en fin 2017 :

Tableau 20: Type de marché / contrat passé par le PNDP

Catégorie de marchés	Cumul de contrats passés en 2017	
	Dans les communes	Par le PNDP
Travaux (nombre et montant TTC)	172	4
	5 493 526 564	7 467 040
Biens et équipements (nombre et montant TTC)	1	2
	8 089 324	8 707 341
Service de consultants (nombre et montant TTC)	668	1
	1 545 000 064	1 144 800
Fournitures (nombre et montant TTC)	1	41
	15 725 498	135 577 232
TOTAL (nombre et montant TTC)	842	47
	7 062 341 403	145 109 082

Source : Données des CRC au 31 décembre 2017

II.2.2.3 ACTUALISATION DU PROADP ET MISE EN PLACE D'UN ERP ET DU CALL CENTER

Le PROADP est un progiciel qui offre la possibilité de disposer dans chaque commune d'une base de données concernant tous les secteurs et contenant également les données socio-économiques géo-référencées qui permettront de produire des cartes thématiques des infrastructures au sein des communes. Pour l'année 2017, le suivi de la mise à jour du PROADP dans les communes est condensé dans le tableau ci-après :

Tableau 21: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel

Région	Communes formées sur PROADP	Communes à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP	Taux de commune à jour dans la Région
AD	21	7	33,33%
CE	64	62	96,88%
EN	47	44	93,62%
ES	33	27	81,82%
LT	23	8	34,78%
NO	21	19	90,48%
NW	34	31	91,18%
OU	40	35	87,50%
SU	29	25	86,21%

Région	Communes formées sur PROADP	Communes à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP	Taux de commune à jour dans la Région
SW	31	25	80,65%
Total	343	283	82,51%

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

En vue de la migration du PROADP vers une version web, l'année 2017 a permis le suivi de la mise en œuvre du contrat du prestataire recruté à cet effet.

L'ERP étant un SGI qui automatise l'ensemble des processus opérés dans toutes les unités de gestion du PNDP à travers une base de données unique, sa mise en place a été de toutes les attentions en 2017. A cet effet, les points focaux ERP du PNDP ont bénéficié d'une formation dispensée par le Groupement en charge du développement de l'ERP. Il s'en est suivi l'élaboration d'un planning en vue de la mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP par les référents fonctionnels avec l'appui technique du Groupement. Manifestement, l'utilisation de l'ERP va augmenter la fiabilité des données d'activités sur le Programme et assurer leur cohérence interne.

Afin de densifier l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des activités, le Programme s'est engagé dans la mise en place d'un call center disposant d'un numéro vert. Ce dispositif vise à favoriser la remontée, l'analyse et le traitement des plaintes/doléances émises par tout citoyen non seulement sur le fonctionnement du Programme, mais aussi sur tout acteur impliqué dans les actions du Programme à divers niveaux (villageois, communal, départemental et régional). Il constitue un réel mécanisme opérationnel de gestion des doléances, une des principales innovations de la 3^{ème} phase. Au cours de l'année 2017, le Groupe LMT recruté pour accompagner le PNDP dans la gestion de ce mécanisme pour les doléances orales, a mis en place une plateforme et un numéro vert à savoir le 8567, à travers lesquels ces doléances sont recueillies et traitées. S'agissant des doléances écrites, elles sont enregistrées dans une base de données qui renseigne également sur le statut du traitement. Au 31 décembre 2017, le traitement des doléances écrites se présente comme suit :

Tableau 22: Traitement des doléances reçues au 31 décembre 2017

N°	Unité de gestion	Nombre de doléances enregistrées	Nombre de doléances traitées	Nombre de doléances en cours de traitement	Pourcentage des doléances traitées
1	Adamaoua	1	1	0	100%
2	Centre	1	1	0	100%
3	Est	0	0	0	
4	Extrême-nord	0	0	0	
5	Littoral	2	2	0	100%
6	Nord	0	0	0	
7	Nord-Ouest	3	1	2	33%
8	Ouest	2	2	0	100%
9	Sud	6	6	0	100%
10	Sud-Ouest	0	0	0	
11	CNC	31	28	3	90,32%

Total	46	42	5	91, 30%
--------------	-----------	-----------	----------	----------------

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2017

II.2.2.4 MISSIONS DE SUPERVISION

Deux missions conjointes de supervision du Programme ont été effectuées par la Banque mondiale et l'AFD au cours de l'année 2017 à l'effet d'encadrer sa mise en œuvre efficace stratégique et opérationnelle. Ces missions se sont achevées par la rédaction d'un aide-mémoire par chacun des bailleurs, qui fixe les grandes orientations dans la mise en œuvre du Programme sur les prochaines périodes.

Afin de s'assurer de la conformité des CRC au mode opératoire dans la mise en œuvre des activités du Programme au niveau régional, la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du Programme a entrepris de superviser les CRC au courant de l'année écoulée. Cette supervision a permis d'apprécier le dynamisme sur le terrain des équipes régionales. Cependant, la CNC a formulé des recommandations en vue de l'atteinte d'un niveau optimal d'exécution des activités.

II.2.2.5 GUICHET PERFORMANCE

L'opération de mise en œuvre du « Guichet Performance » pour l'année 2017 a démarré par la mise en place du Comité National de Sélection et des Équipes Techniques Régionales. La collecte des données d'évaluation a été précédée des ateliers préparatoires et suivie des descentes dans toutes les communes. A l'issue de ces descentes, les ETR se sont réunies dans le cadre d'un atelier à l'effet de consolider les données et de les transmettre avec documents justificatifs, au Comité National de Sélection. Une session de sélection des communes au Guichet performance, a été organisée par le CNS du 03 au 07 septembre 2017. La remise des primes aux 20 communes sélectionnées à raison de 2 par région (une dans chacune des catégories 3 et 4), s'est déroulée dans le cadre d'une cérémonie présidée par le Président du Comité de Pilotage du PNDP.

Dans son ensemble, la mise en œuvre des activités du guichet performance pour l'année 2017 a été un grand succès, vu l'adhésion de plus de 98% des communes à l'épreuve d'évaluation et des résolutions prises par les principaux acteurs communaux. Au cours de cet exercice qui s'est voulu à la fois pédagogique et suffisamment objectif, les communes ont pu identifier leurs points d'amélioration en matière de gestion budgétaire, de gouvernance et d'appropriation de la démarche du PNDP, en vue non seulement d'une meilleure gestion communale, mais aussi afin de mieux se préparer pour les prochaines évaluations. Face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du mode opératoire, des solutions et recommandations ont été proposées à l'effet d'améliorer l'édition 2018 du Guichet Performance.

II.2.2.6 MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Une convention entre la MIPROMALO et le PNDP a été signé le 06 septembre 2017 en vue de jeter les bases d'une collaboration entre les deux (02) institutions dans le cadre de l'opération HIMO pour la construction d'un grand magasin de stockage dans la commune de Maroua 1^{er} avec

la formation et l'emploi de 100 jeunes dans les métiers de fabrication/montage des briques de terre stabilisée, les pavés et les tuiles. De même, l'année 2017 a vu la signature d'une convention avec l'INS, dont la mise en œuvre s'est traduite par son appui technique à la réalisation du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard).

II.2.2.7 COMMUNICATION

Le plan de communication pour la 3^e phase du PNDP validé par la Banque mondiale, a connu une intensification de sa mise en œuvre au cours de l'année 2017 dans chacun de ces volets.

Communication institutionnelle

Elle est utilisée pour distinguer le PNDP parmi les acteurs institutionnels de la décentralisation, en mettant en avant ses valeurs, les résultats et performances du Programme. Par ailleurs, dans la gestion du feedback des bénéficiaires de ses interventions, le Programme envisage de mettre en lumière l'engagement des citoyens dans la vie du PNDP, du processus de planification à la réalisation des microprojets, à travers une campagne de sensibilisation autour du numéro vert dont l'exploitation permet de rendre compte de la réactivité du Programme face aux problèmes qui lui sont posés.

Au nombre des actions de communication institutionnelle réalisées au cours de l'année 2017 :

- la production des éditions 16, 17 et 18 du magazine « Les Echos du PNDP » avec des reportages sur des thématiques telles que le PROADP, le Guichet Performance et les Radios Communautaires;
- la couverture médiatique de ses activités tant au niveau national que régional;
- la participation du CN à la COP 23 et à l'atelier d'Addis – Abeba sur les pratiques HIMO en Afrique;
- la participation du PNDP à des événements nationaux en son nom (Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, Journée Internationale des Peuples Autochtones, Salon des Communes de l'Ouest, etc.) ou sous le couvert du MINEPAT (Salon de l'Action Gouvernementale).

Communication sociale pour l'engagement citoyen

Elle est utilisée pour modifier les comportements des cibles du PNDP, notamment les bénéficiaires, pour une meilleure appropriation des objectifs et interventions du Programme. Elle appuie le dispositif d'engagement citoyen mis en place dans le cadre du PNDP III et est transversale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre des activités au niveau du Programme et au niveau communal, la dimension la plus pertinente étant l'engagement des citoyens dans la vie de la municipalité. Ce volet de la communication connaîtra un coup d'accélération en 2017 avec l'accord de la Banque Mondiale en vue d'une étude sur les changements de comportements dans le cadre du marketing social du PNDP III.

Communication d'influence

Elle est utilisée pour convaincre et influencer les politiques, notamment les élus (députés, sénateurs), les instances décisionnelles ainsi que les partenaires divers, à l'effet d'obtenir des dispositions législatives et réglementaires, des actions et mesures, favorables aux objectifs du PNDP. L'année 2017 a permis la poursuite de la mise en œuvre du Plan de classement des documents et archives du PNDP dans les CRC afin de faciliter l'exploitation et la consultation aisée du volume important de documents produits par le PNDP.

II.2.2.8 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Tous les microprojets continuent de faire l'objet d'un examen socio-environnemental validé par le Délégué départemental du MINEPDED, préalablement à leur mise en œuvre. Cet exercice débouche sur des mesures environnementales qui sont intégrées dans la conception des microprojets financés. En 2017, un atelier national de formation a été organisé à l'intention des Délégués Régionaux et des cadres des Cellules Régionales de Coordination du PNDP afin d'harmoniser la compréhension et l'utilisation de la Notice d'Impact Environnemental (NIE) qui est un nouvel outil institutionnel d'évaluation environnementale dans la réalisation des microprojets au niveau des communes. Cet atelier a été suivi d'une série d'ateliers régionaux en vue de former les maires et délégués départementaux pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux dans les interventions et microprojets.

Comme résultats enregistrés au cours de l'année de la mise en œuvre des ASE, on dénombre :

- 404 sectoriels formés au processus d'examen environnemental et social ;
- 334 OAL/Consultants formés au processus d'examen environnemental et social ;
- 1 415 Microprojets pour lesquels les mesures d'atténuation préconisées ont été mises en œuvre ;
- 1 785 microprojets ayant fait l'objet d'un examen environnemental et social ;
- 1 611 microprojets pour lesquels les mesures préconisées sont maintenues et entretenues ;
- 81 NIE et EIE réalisées ;
- 3 128 femmes participant au processus de conception, de mise en œuvre des microprojets.

Tableau 23: Quelques indicateurs socio-environnementaux

Indicateurs	Valeur atteinte fin 2016	Valeur atteinte au 31 octobre 2017
Nombre de sectoriels formés au processus d'examen environnemental et social	140	404
Nombre d'OAL / consultants formés au processus d'examen environnemental et social	107	334
Nombre de microprojets pour lesquels les mesures d'atténuation préconisées ont été mises en œuvre	961	1415
Nombre de microprojets ayant fait l'objet d'un examen environnemental et social	1036	1785
Nombre de microprojets pour lesquels les mesures préconisées sont maintenues et entretenues	1274	1611
Nombre de Plans d'Actions et de Réinstallation réalisés	1	0

Indicateurs	Valeur atteinte fin 2016	Valeur atteinte au 31 octobre 2017
Nombre de NIE ou EIES réalisées	30	81
Nombre de femmes participant au processus de conception, de mise en œuvre des MP	1678	3128

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2017

CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

La réalisation des activités en 2017 ne s'est pas faite sans difficultés. En examinant la pertinence des solutions proposées, le Programme tentera de résoudre ces difficultés afin de respecter les délais en 2018, une année qui annonce des perspectives nouvelles dans la réalisation de ses activités.

IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les problèmes majeurs rencontrés ainsi que les solutions envisagées sont résumés comme suit :

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
PLANIFICATION	Difficulté d'avoir des animateurs formés, expérimentés et stables, ce qui ralentit le processus de planification	Technique	Accompagner les Maires à créer un pool d'animateurs en y impliquant les jeunes diplômés de la localité ;
	Retard dans le traitement des dossiers de paiement des OALs au niveau des Communes	Administratif	Plaidoyer permanent auprès des Maires et RM
	OAL de bonne qualité peu nombreux	Technique	Ouvrir les AMI aux OAL des autres régions ; - Sélectionner les OAL sur la base des expériences du personnel et non sur la base du nombre d'expérience de l'OAL
	La réalisation du processus de planification sur le terrain par les OAL ne respecte pas strictement la méthodologie enseignée durant l'atelier de formation.	Technique	Les missions de supervisions de la CRC doivent s'intensifier sur le terrain afin de pouvoir procéder au recentrage de certains dérapages techniques sur le terrain.
	Personnel des OAL pas toujours qualifié	Technique	Passer tous les personnels des OAL à un entretien avant la notification de l'ordre de service
	Surface financière des OAL très réduite	Financier	Faciliter aux OALs l'accès aux crédits (AVI)
	Retard dans l'exécution des contrats	Technique, administratif	Appliquer les pénalités de retard

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	Difficulté de collaboration avec le MINMAP	Administratif	Organiser les réunions de concertation et les ateliers d'imprégnation sur les procédures de passation de marchés du PNDP
	Difficulté de mobilisation de la contrepartie de planification par les communes	Financier	Préfinancement de la contrepartie de planification par le PNDP
	Faible implication des comités de pilotage dans les activités de planification	Technique	Sensibiliser les communes au financement des activités des comités de pilotage
	Infructuosité de certains AMI dans certaines communes, particulièrement celles en zone de guerre	Technique	-Relancer les AMI dans les communes concernées -Envisager la possibilité de gré à gré dans les communes en Zone d'insécurité
	Délai de non objection très long	Technique	Boucler le recrutement des OAL en cours avant la fin de l'année
	Certaines OALs ont tendance à utiliser un personnel non qualifié sur le terrain et par conséquent ont du mal à respecter la méthodologie d'actualisation du PCD	Technique	Exigence de présenter le CV et une copie du diplôme de tout nouveau personnel recruté par l'OAL; Suivi/accompagnement rapproché des OALs sur le terrain ;
	Les mesures endogènes issues du processus de planification dans les villages sont parfois mal élaborées	Technique	Des missions d'évaluation des activités de planification afin de s'assurer des corrections apportées par l'OAL sont en cours
	Les moyens mis à la disposition des membres du COPIL pour le suivi des OALs et des solutions endogènes ne sont jusqu'à présent pas débloqués pour les communes qui n'ont pas entièrement	Financier, administratif	Les maires qui élaborent leur PCD à verser leur contre-reparti et à faire le décaissement. Saisir les maires concernés pour débloquer cette situation dans un délai précis et suivre la mise en application de la résolution

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	mobilisé leur contribution. ce qui décourage les membres dans la mise en œuvre de leur plan d'action		
	Non fonctionnalité de certaines tables du logiciel PROADP (« immobilier », « routes », « ressources naturelles » et difficulté de produire certains états au niveau départemental.		Transmission d'une note d'observation sur la non fonctionnalité de certaines tables du logiciel PROADP à la CNC et au consultant
	Lancement tardif du processus dans les Communes dû à la faible capacité financière des Maires.	Financier	S'assurer que les Maires ont mobilisé leur Contre Partie avant la signature du Contrat de l'OAL
	Retard dans le lancement officiel du processus de planification dû au fait que l'atelier est supporté à 100% par les Communes	Financier	Continuer la sensibilisation des Communes dans la prise en compte de cette activité dans les budgets communaux
	Retard dans la validation par les Communes des différents rapports DIC, DEUC et Consolidés dont la pertinence dépend souvent de l'implication des sectoriels	Financier	Proposer l'utilisation d'une partie des fonds initialement prévus pour la tenue des COMES dans la convention
	Difficulté pour certains OAL à respecter les délais contractuels à cause de leur faible capacité financière et technique.	Financier et technique	Encourager les OALs à demander les décomptes partiels

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITES ET DES MICROPROJETS	Les études de faisabilité n'avaient pas pris en compte l'élaboration de la NIE or les responsables du MINEPDED exigent que la NIE soit élaborée avant la validation du projet par le COMES, ce qui pose un problème de financement de son élaboration	Financier	Il est proposé que pour les MP de 2018, les Conventions soient signées sans la NIE, sous réserve leur élaboration future sous financement communal ;
	L'incompatibilité que le logiciel SIMBA rencontre dans certaines machines	Technique	Harmoniser la configuration des logiciels
	L'indisponibilité de l'énergie électrique dans certaines communes enclavées	Technique	Doter ces communes de groupes électrogènes
	Faible capacité managériale et technique de certains prestataires dans certaines régions	Technique	i) Renforcer les capacités des entreprises de ces régions ; ii) Actualiser les répertoires de ces régions.
	Irrégularité des contrôleurs dans le suivi des travaux	Technique	i) Identification des acteurs de proximité (sectoriels, enseignants de lycées techniques, ingénieurs/techniciens retraités, etc.), pouvant assumer le rôle de contrôleur des travaux (information à ressortir au stade de la maturation des projets) ; ii) Identifier des points focaux au niveau local, pour la remontée des informations sur l'évolution des travaux (à travers les réseaux sociaux).

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	Mobilisation des contreparties par les Communes	Financier	i) Préfinancement de la contribution de la Commune pour la réalisation des études de faisabilité (signature par la Commune d'une lettre d'engagement) ; ii) Accélération du processus de maturation des projets, pour une meilleure formulation de leurs demandes de financement auprès du FEICOM.
	Expédition du courrier de la CRC vers les Communes	Technique	Elaboration en cours d'une cartographie des sites/points focaux (agences de voyage, domiciles, lieu de service du Maire etc.)
	Absence des délibérations pour l'établissement des listes des projets assujettis à la Notice d'Impact Environnemental (NIE)	Technique	Inscrire l'accompagnement des Communes dans l'identification des projets devant faire l'objet des NIE et la tenue des COMES pour délibération.
	Difficultés des consultants à produire les rapports provisoires dans les délais.	Technique	Suivi et accompagnement de ces derniers.
	Lenteur du MINMAP régional dans la passation des marchés.	Administratif	La CRC doit utiliser les réunions de concertation mensuelles avec le Gouverneur pour présenter les retards des microprojets en passation au MINMAP Régional et faire des lettres de suivi.
	Mauvaise gestion des contrats par les Consultants		Organiser des réunions de suivi hebdomadaires ou bi-hebdomadaires
	La langue utilisée par le logiciel SIMBA reste un sérieux		Traduire le logiciel

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	obstacle à la maîtrise du logiciel		
	Les schémas d'écritures sur la comptabilité des finances publiques ne sont pas bien maîtrisés par les SG, les RM et les CCF		Former les acteurs concernés
	Collaboration avec ENEO, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre et de la pérennisation des microprojets d'électrification rurale	Technique/Administratif	i) Nécessité de mettre sur pied un cadre de collaboration entre le PNDP et ENEO
	Insuffisance de consultants pour les études de faisabilité qui se traduit par la surcharge de ceux utilisés actuellement	Technique-administratif	Faire recours aux jeunes diplômés des écoles de formation en génie civil, génie rural ou hydraulique; Envisager l'utilisation des techniciens des délégations sectorielles
	Retard dans la signature, et la notification des ordres de services, mise en demeure, et résiliations	Administratifs, techniques	Rencontre avec les services compétents, utilisation des huissiers pour les notifications
	Retard dans l'enregistrement des contrats	administratif	Rappel et sensibilisation de la nécessité d'enregistrer avant le démarrage lors des réunions de lancement,
	Présence des sectoriels (non technicien) pour le suivi des projets	technique	Identifier un sectoriel ayant un profil requis avec lequel la signature des contrats programme sera effectué
	Faible capacité technique et managériale de certaines entreprises	Technique	- Suivi et accompagnement par la CRC, les contrôleurs et les ingénieurs de marchés
	Suivi non satisfaisant des chantiers par certains contrôleurs et ingénieurs de marché	Technique	- Renforcement des capacités des contrôleurs et suivi régulier des chantiers

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	Faible engouement des consultants pour les études et le contrôle dans des communes en zone d'insécurité	Technique- administratif	Faire recours aux sectoriels locaux
	Insistance de la production des cautions des entreprises par les assurances	Administratif	Demander l'autorisation des cautions délivrées par les assurances.
	Difficulté dans l'exécution du marché de fourniture du matériel médical pour les CSI lorsqu'il n'est pas intégré dans le contrat de la construction du bâtiment	techniques et financiers	Intégrer la fourniture dans le contrat de la construction pour les prochaines années
	Difficulté de mobilisation des sectoriels environnements pour le suivi social et environnemental de l'exécution des microprojets	Technique	Prévoir une ligne dans le PTBA qui permettra de mobiliser la Délégation Régionale et les Délégations Départementales du MINEPDED dans le suivi de l'exécution des microprojets sur le terrain.
	Non mobilisation des contreparties par les Communes	Financier	Informar les Communes sur l'état de consommation de leurs allocations en présentant la possibilité de perdre le droit de tirage au profit d'autres Communes.
	Classement et archivage des dossiers des marchés au niveau des communes. · Absence des mobiliers de bureaux et fournitures pour classement dans les communes ; · La non maîtrise du système de classement et archivage par le personnel communal	Technique	Sensibiliser les communes pour acquérir des étagères et fournitures de classement ; Organiser des ateliers de formation et de mise à jour de classement des documents de marchés communaux.

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
GESTION FINANCIERE ET LOGISTIQUE	Lenteur des consultants dans le montage et le dépôt des dossiers de paiement	Financier	Tenir une rencontre avec les consultants et prestataires pour des précisions sur la nécessité d'exécuter des travaux de qualité et de produire des décomptes partiels des travaux exécutés.
	Etroitesse et vétusté des locaux de certaines CRC	Logistique	Envisager des déménagements les cas échéants
	Absence de mobilier de bureau pour le personnel nouvellement affecté et détérioration avancé du mobilier existant	Logistique	Prévoir l'acquisition du mobilier de bureau pour le personnel nouvellement affecté et le renouvellement dans le PTBA 2018
	Délai de virement des allocations assez long	Financier	Transmettre les demandes de virement dès que les conditions sont remplies
	Lenteur des paiements des DRFs fonctionnement	Financier	Mettre plus d'accent sur le processus de traitement et de paiement des DRFs
	Le matériel informatique et de reprographie dans certaines CRC est vieillissant	Administratif	Doter les CRC concernées de nouveaux équipements
	Bureau du personnel nouvellement recruté non équipé (Assistants)	Administratif	Equiper les bureaux du personnel nouvellement recruté
	Indisponibilité d'un espace adéquat pour l'archivage des documents	Technique -administratif	Location d'un local approprié
EXECUTION DES MICROPROJETS	Amateurisme des PME (utilisation du personnel non qualifié, faible surface financière, mauvaise tenue des documents contractuels) se traduisant par le dépassement de délai contractuel d'exécution des	Technique-administratif	Faire une sélection rigoureuse et accentuer la formation des entreprises

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	chantiers et sur la qualité des travaux		
	Insuffisance et indisponibilité des contrôleurs pour le suivi des chantiers qui se traduit par la surcharge de ceux utilisés actuellement qui n'assurent pas toujours le suivi permanent des travaux	Technique	Faire recours aux jeunes diplômés des écoles de formation en génie civil, génie rural ou hydraulique; Envisager l'utilisation des techniciens des délégations sectorielles locales; Exiger aux consultants l'utilisation des outils numériques pour le suivi des chantiers (appareils photos numériques, mail, whatsapp)
	Faible engouement des entreprises pour les travaux dans des communes en zone d'insécurité et difficiles d'accès	administratif	Flexibilité dans la sélection des entreprises; Intégration du coût du risque dans la détermination des prix
OPERATION HIMO	Difficulté à vérifier de manière hebdomadaire les fiches de paiement des ouvriers HIMO issues des chantiers (25)	Technique	Recruter un agent superviseur et 5 agents vérificateurs sur 6 mois (5 sites par agent vérificateur)
	Les entreprises disponibles sur le terrain présentent de nombreuses insuffisances qui se traduisent par : l'absence d'un réel engagement à respecter les engagements pris ; le faible nombre d'entreprises répondant aux appels d'offre; Une absence	Technique	La principale solution à ce problème va consister à mettre l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs , le coaching et améliorer la communication avec les prestataires.

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	d'expérience en HIMO.		
AGENTS COMMUNAUX	Le retard dans la contractualisation des agents communaux par le MINATD	Administratif	Saisir les Maires pour suivre les dossiers de leurs agents au niveau du MINADT
	Certains agents sont en désaccord avec les Maires lorsqu'ils se mêlent de la politique	Administratif	
	Prise en main difficile pour la saisie de certaines informations dans le Progiciel PRO_ADP	Technique	Poursuivre le renforcement des capacités des Communes désireuses de s'améliorer
COMPOSANTE REDD+	Retard dans la réalisation des EF et de production de DDP du projet REDD+ par les différents consultants	Technique et administratif	-Organisation des rencontres périodiques avec ces consultants Clarification des termes du contrat
	Appropriation approximative du mécanisme REDD+ par les sectoriels concernés.	Technique	Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de suivi de la mise en œuvre
PASGIRAP	Le retard dans la justification des premières dépenses entraînant le manque d'argent pour le fonctionnement	Technique et administratif	Les actions à tous les niveaux (CNC PNDP, CN PASGIRAP, CRC, personnel délié à la composante) ont été menées afin d'améliorer cette situation à ce jour
COMPTABILITE ET SIM_BA	problème de barrière linguistique (le logiciel est conçu en français;		Effectuer un lobbying auprès de l'AIMF afin de voir dans quelle mesure obtenir une version anglaise du logiciel Sim_ba ;

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes	Solutions envisagées
	Non maîtrise de l'outil informatique par certains receveurs municipaux des communes		Renforcement des capacités des utilisateurs communaux à l'utilisation de l'outil informatique
PDPP	Difficulté de mobilisation des fonds de la CNC pour le financement des activités du PDPP III au niveau régional	Financier	Améliorer la planification des activités du PDPP III au niveau régional et solliciter la mobilisation des fonds
	Absence des textes de mise en place des plates formes des Communes de Kribi 1 ^{er} , Ma'an, Meyomessala, Meyomessi et Mvangan	Technique	Se rapprocher du DDMINAS, pour initier un plaidoyer auprès du Préfet
	Faible appropriation du mode opératoire du PDPP par certains SAS et aussi à s'intégrer dans la commune comme conseiller du Maire sur les questions des populations autochtones	Technique	Poursuivre l'accompagnement des SAS et renforcement de leur capacité; Sensibiliser les exécutifs municipaux sur le rôle du SAS
	Lenteur des SAS dans la remontée des informations et la justification des fonds	Financier et administratif	Renforcement des capacités des SAS sur la justification des fonds ; Sensibilisation des SAS sur la remontée des informations

IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2018

L'année 2018 sera marquée par des activités relevant du cadre classique et des opérations spécifiques.

IV.2.1 COMPOSANTE 1 : APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Au titre de l'appui au développement local porté par la composante 1, le Programme ambitionne de mener les actions suivantes :

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité avec la contribution des bénéficiaires pour ce qui est des régions méridionales (exclue l'Est).

S'agissant du financement des microprojets, un accent sera mis sur l'achèvement des microprojets dans les régions septentrionales et à l'Est démarrés en 2017 et au financement des nouveaux microprojets.

Il est envisagé également au cours de l'année 2018 de financer les projets dans le cadre du guichet performance, pour les communes primées en 2017.

Dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est, les communes couvertes dans lesquelles se trouvent des pygmées bénéficieront des fonds pour la mise en œuvre d'un plan de développement spécifique. Les ressources y afférentes incluses dans leur allocation seront virées progressivement dans les communes concernées en fonction de l'évolution des activités.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne

Il est prévu au titre de cette composante sur financement FFU, de réaliser les activités suivantes uniquement dans la région de l'Extrême-Nord :

- l'achèvement des 20 microprojets HIMO mettant un accent sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes des localités bénéficiaires ;
- la prise en charge des ONG/Associations assurant l'ingénierie sociale des projets HIMO;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le cadre de la réalisation des projets HIMO;
- la poursuite de l'insertion socio-professionnelle des jeunes des zones ciblées par les microprojets en vue d'atteindre l'objectif de 3500 jeunes insérés;
- la réalisation des activités facilitant la mise en œuvre de l'opération HIMO (Suivi-évaluation, coordination, communication, production des rapports, acquisition du matériel de travail, etc.).

iii. Activités à réaliser sur financement du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Les financements du FED permettront de réaliser, dans le cadre de la composante 1 au cours de l'année 2018, les activités suivantes:

- Réaliser une étude visant à définir une méthodologie de planification territoriale qui débouchera sur l'élaboration des plans d'aménagement du territoire en fonction des bassins de production et l'identification des projets de désenclavement et d'aménagement agropastoraux;
- Réaliser les études de faisabilité des projets à la demande des producteurs ou des communes et visant à promouvoir le développement agropastoral;
- Financer les infrastructures socio-économiques à la demande des 93 communes des 13 départements ciblés (Diamaré, Mayo Kani, et Mayo Danay dans l'Extrême-nord; Bénoué, Faro, Mayo Rey et Mayo Louti dans le Nord; Vina et Mbéré dans l'Adamaoua; et Kadey, Haut Nyong, Lom et Djérem, et Boumba et Ngoko dans l'Est), prévues dans les Plans Communaux de Développement. Un plan d'allocation élaboré à cet effet permet de privilégier les communes victimes de l'afflux des réfugiés/déplacés de la crise sécuritaire;
- Renforcer les capacités de ces communes et des autres acteurs locaux à la nouvelle ingénierie de planification ;
- Appuyer l'élaboration/actualisation des Plans Communaux de Développement dans certaines communes des départements cibles.

iv. Activités à réaliser sur fonds C2D2 dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du PASGIRAP

La mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP sera réalisée à travers les activités suivantes:

- Réaliser des études spécifiques sur le foncier;
- Elaborer les cadres de concertation de 10 villages dans chacune des 16 communes sélectionnées ;
- Identifier, en collaboration avec la SODECOTON et ACEFA, les projets à financer dans le cadre des composante 2 et 3 ;
- Prendre en charge des activités coordination, suivi-évaluation, et communication.

v. Activités à réaliser avec les reliquats issus des fonds C2D2

Les activités à mener avec les reliquats des fonds C2D2, dont il convient de rappeler que la date limite d'utilisation est fixée au cours de l'année 2018, concernent l'achèvement des opérations HIMO1, REDD+ et Radios Communautaires. Par ailleurs, certains microprojets en cours de réalisation nécessiteront le virement de la tranche de 40% attendue du Programme. De manière spécifique, il s'agira ainsi dans le cadre de cette composante de réaliser les activités suivantes:

➤ **Projet radios communautaires**

- finaliser le processus de création des 12 radios communautaires retenues (insonorisation, mise en place des comités de gestion, équipement, formation, etc.);

- Conduire à terme le processus de réhabilitation des 08¹ radios communautaires (équipement, formations, etc.);
- Réaliser les activités de coordination, suivi-évaluation et communication.

➤ **Projet HIMO 1**

- Finaliser la mise en œuvre des cinq (05) projets de l'opération HIMO 1;
- Financer les activités d'ingénierie sociale et faciliter l'insertion des jeunes;
- Réaliser l'évaluation de l'opération HIMO1 et capitaliser les résultats dans le cadre de l'HIMO 2;
- Réaliser les activités de coordination, suivi-évaluation et communication.

➤ **Projet REDD+**

- Finaliser l'élaboration de l'étude de faisabilité de Meiganga ;
- Suivre l'élaboration du Document Descriptif de Projet (DDP) de Meiganga;
- Financer la mise en œuvre de 5 projets pilotes REDD+;
- Former et sensibiliser tous les acteurs sur les projets REDD+;
- Mener les activités de coordination, suivi-évaluation et communication (appui au secrétariat technique REDD+, supervision des activités, activités de capitalisation, etc.)

➤ **Achèvement des microprojets de la phase II**

Dans le cadre de l'achèvement des microprojets de la phase II, le virement de la tranche de 40% attendue du Programme est la seule activité programmée dans le cadre de la composante 1. Tous les projets étant à un stade de réalisation au-delà de 50%.

➤ **Liquidation des instances**

Il s'agira d'achever les différents processus qui avaient été engagés au niveau régional sur fonds C2D2, avant leur rapatriement à la CNC, étant donné que le reliquat sera retourné à l'AFD au 30 juin 2018.

vi. Activités à réaliser sur fonds C2D3

Les fonds C2D3 de la composante 1 représentent une partie de la contribution de l'Etat au financement du Programme sous financement IDA III. Il est prévu en 2018 de financer les activités uniquement dans les régions méridionales (l'Est exclu). Ainsi, dans cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes, les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité avec la contribution des bénéficiaires.

¹ Initialement, le nombre de radios retenues était 9. L'UNESCO ayant renouvelé complètement les équipements de la radio de Baré-Bakem dans le Littoral, seulement 8 radios seront finalement réhabilitées.

IV.2.2 COMPOSANTE 2 : APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DECENTRALISATION

Au titre de l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation adossé sur la composante 2 du Programme, les activités en perspective pour l'année 2017 sont :

i. Activités à réaliser sur fonds IDA

Toutes les 329 communes appuyées au cours de la 2^{ème} phase sont concernées par les activités de cette composante qui consisteront à (1) renforcer le processus de décentralisation, (2) renforcer les capacités et (3) améliorer la gestion des finances publiques. De manière spécifique, il s'agira :

- d'élaborer en collaboration avec le MINATD, les études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation en cours de validation (étude sur la fiscalité locale, étude sur la fonction publique locale, etc.);
- d'élaborer une méthodologie de prise en compte des PCD dans le processus de budgétisation du BIP;
- de contribuer à l'élaboration des études sur la pérennisation des activités du Programme;
- de mettre à jour les données du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADP);
- d'appuyer les communes dans l'utilisation du logiciel Sim_Ba (formation, dotation en matériel, etc.);
- de renforcer les capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et la gestion communale (Formation CEFAM);
- de densifier les activités d'engagement citoyen dans les communes (scorecard, utilisation du numéro vert, gestion des doléances, production du bulletin trimestriel, etc.) ;
- de définir une nouvelle approche simplifiée d'élaboration/actualisation des PCD en vue de sa pérennisation au sein des communes;
- d'appuyer les communes et les sectoriels y compris le MINEPAT à suivre les activités des communes.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu dans cette composante de mener les activités suivantes dans les communes des 13 départements cibles:

- Réaliser l'étude sur le développement d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation s'appuyant sur une approche territoriale;
- Renforcer les capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie;
- Renforcer les capacités du personnel communal et autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.);
- Contribuer à la visibilité de la mise en œuvre des activités financées à travers le FED (production des outils de communication, couverture médiatique des activités, etc.).

iii. Activités à réaliser sur financement du C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds C2D3, de mener les activités suivantes:

- Mener les études suivantes sur la pérennisation du Programme : (i) Enquête auprès des Maires sur l'impact du PNDP (qualitatif et quantitatif) sur leurs communes, (ii) Étude sur les modalités d'internalisation des principaux acquis du PNDP dans l'administration camerounaise et (iii) Étude formulant des scénarios pour la création d'un dispositif pérenne (identification des fonctions à pérenniser, modèle économique, dimensionnement du dispositif, statut juridique optimal).
- Renforcer les capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.);
- Contribuer à la réalisation des activités d'engagement citoyen (scorecard, bulletin trimestriel, gestion des doléances, etc.).

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds Etat_hors C2D3, de mener les activités suivantes:

- Renforcer les capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.);
- Contribuer à la réalisation des activités d'engagement citoyen (scorecard, bulletin trimestriel, gestion des doléances, etc.).

IV.2.3 COMPOSANTE 3 : COORDINATION, GESTION, SUIVI-EVALUATION ET COMMUNICATION

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Il est prévu de réaliser des activités permettant de faciliter (i) la coordination entre le Ministère de tutelle, les Ministères sectoriels et le Programme, (ii) la gestion financière et la passation de marchés des consultants y compris l'acquisition des biens/services et la communication sur les activités du Programme, (iii) la formation du personnel du Programme, (iv) le suivi de l'exécution des activités du programme, du CGES, PDIR, PGP et PDPP, ainsi que les interventions des sectoriels en charge de l'environnement en collaboration avec le MINEPDED (v) le financement des audits techniques y compris socio-environnemental et financiers, (vi) la prise en charge des frais de réunion des organes statutaires de supervision et de coordination du programme ainsi que les coûts de fonctionnement des unités de gestion.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu de réaliser les activités suivantes avec les financements du FED au titre de cette composante dans les communes des 13 départements cibles:

- Contribuer au fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel en charge de réfléchir sur la pérennisation du Programme;

- Faciliter le fonctionnement du Programme à travers le recrutement et la prise en charge du personnel recruté (agronome et comptable), l'acquisition du matériel de travail (fourniture de bureau, matériel informatique, moyen logistique, etc.);
- Mener des activités de communication en vue d'assurer la visibilité des activités financées à travers le FED (couverture médiatique, production d'outils de communication, etc.);
- Assurer le suivi et la coordination des activités financées.

iii. Activités à réaliser sur financement C2D3

Il est prévu à l'aide des fonds C2D3, dans le cadre de cette composante de mener les activités suivantes:

- Appuyer le fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel chargé de réfléchir sur la pérennisation du Programme;
- Mener les trois études d'appui à la pérennisation du PNDP;
- mettre en place un système de suivi-évaluation adapté et l'enrichissement des indicateurs d'analyse technique et financière permettant le repérage des dépenses directement productrices de services aux populations cibles d'une part et facilitant le double reporting des informations du FED et du C2D d'autre part.

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Ces activités sont identiques à celles à réaliser sur financement IDA dans la composante 3.

CONCLUSION

En conformité avec les objectifs fixés pour l'année 2017 et consignés dans le Plan de Travail et Budget Annuel du Programme, du chemin a été parcouru dans la mise en œuvre du Programme. Sur cette période, il a été essentiellement question du suivi de l'exécution et de la réception des microprojets en prenant en compte les aspects techniques financiers et environnementaux, de l'accompagnement des missions conjointes de supervision du Programme par la Banque mondiale et l'AFD, de l'accompagnement des communes dans la mise à jour de la comptabilité communale à travers le logiciel SIMBA, de l'accompagnement des communes et des Responsables régionaux et départementaux du MINEPAT dans la mise à jour des bases de données PROADP au niveau communal, départemental et régional, de la poursuite de la mise en œuvre de la phase 2 de l'opération HIMO ainsi que de l'opération ASGIRAP, du REDD+ et des Radios communautaires, de l'expérimentation du Guichet Performance, et du démarrage effectif du PNDP Agropastoral.

Certes les difficultés rencontrées de nature systémique dans l'ensemble, n'ont pas permis d'atteindre la totalité des résultats escomptés sur la période sous revue. Cependant, le Programme entend maintenir le cap tout en multipliant les efforts pour poursuivre l'accompagnement des communes dans le processus de décentralisation, accroître de manière significative le nombre de microprojets réalisés et par conséquent améliorer les conditions de vie des populations. A cet effet, il sera question de poursuivre la mise en œuvre des activités du PNDP conformément au Plan de Travail et Budget Annuel pour l'année 2018. Par ailleurs, le management du Programme continuera de reposer non seulement sur le renforcement de la cohésion d'équipe au sein des unités fonctionnelles, mais également entre les CRC et la CNC. Sur le plan externe, le partage des informations et la coordination des actions avec les différents acteurs intervenant dans le processus du développement local et de la décentralisation, se poursuivront en vue de garantir de meilleurs résultats à la fin de l'année 2018.

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DETAILLEE DES MICROPROJETS (PHASE 2 ET 3)

ANNEXE 2 : SITUATION DETAILLEE DES ETUDES DE FAISABILITES

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Adamaoua ;
- [2] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Centre ;
- [3] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Est ;
- [4] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Extrême-nord ;
- [5] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Littoral ;
- [6] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Ouest ;
- [7] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord ;
- [8] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord-ouest ;
- [9] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud ;
- [10] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud-ouest.